

# Dossier de presse



## Budget primitif 2026

**ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE**  
RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ  
11 & 12 décembre 2025

**CONTACTS PRESSE**  
RÉGION BFC

**Marie SOUVERBIE**  
[marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr](mailto:marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr)  
06 74 97 43 18

**Laure HUBIDOS**  
[laure.hubidos@bourgognefranchecomte.fr](mailto:laure.hubidos@bourgognefranchecomte.fr)  
06 08 37 99 02

# SOMMAIRE

- ▶ **Communiqué de presse** 3
  
- ▶ **Budget primitif 2026** 4
  - **Recettes**
  - **Dépenses**
  - **Équilibre budgétaire**
  
- ▶ **L'action de la Région dans le cadre du BP 2026** 9
  - **Économie – Emploi – Formation**
  - **Transitions écologique, énergétique,**
  - **Adaptation climatique et numérique**
  - **Fraternité – Vivre ensemble**



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LA REGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE MAINTIENT LE CAP DANS UN CONTEXTE NATIONAL MOUVANT ET INCERTAIN

**Le président de Région, Jérôme DURAIN, réunit les élus du Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté en session plénière les 11 et 12 décembre 2025 Principal dossier à l'ordre du jour de l'assemblée : le vote du budget régional 2026 d'un montant de 1,967 milliard d'euros, dont 1, 535 milliard d'euros dédié au financement des politiques publiques (soit près de 80 % du budget régional).**

## **Les conditions de préparation du Budget Primitif pour 2026**

La préparation du budget régional a été menée dans un contexte national mouvant et incertain. Les débats sur le budget de l'Etat ne sont pas achevés, aussi, il a fallu se baser sur les seuls éléments connus, à savoir le projet de loi de finance initial déposé par le gouvernement Lecornu II. Les collectivités territoriales y sont appelées à un effort considérable pour contribuer à la réduction de la dette publique française, quand bien même elles n'en portent qu'une part marginale. **En Bourgogne-Franche-Comté, c'est une perte de recettes de 55 millions d'euros par rapport au prévisionnel qui a été prise en compte dans la préparation de ce budget.**

## **Une gestion saine qui laisse des marges de manœuvre**

La Région Bourgogne-Franche-Comté a su conserver des ratios financiers favorables malgré la succession de crises qu'elle a dû affronter depuis le début du mandat. Cette gestion solide permet aujourd'hui de tenir un cap politique clair : **les recettes perdues ne seront pas intégralement répercutées dans les politiques publiques régionales ni envers les partenaires de la Région**, au prix d'une dégradation maîtrisée des indicateurs financiers de la collectivité.

Des efforts sont néanmoins réalisés en fonctionnement, en opérant des recentrages sur les compétences régionales, en optimisant la mise en œuvre des politiques publiques ou par une vigilance accrue à l'état budgétaire des structures accompagnées, tout particulièrement en ce qui concerne les fonds propres. Les structures satellites de la Région sont également appelées à participer à la maîtrise des dépenses de la collectivité

En investissement, la Région conserve un niveau élevé d'intervention en 2026, avec 586 millions d'euros de crédits de paiement hors dette. Toutefois, la collectivité devra engager une révision de sa Programmation Pluriannuelle en cours d'année afin de conserver ses marges d'action.

## **Un budget qui conserve une forte ambition au service de politiques publiques et des territoires.**

Le Budget primitif pour 2026 permet à la Région de conserver pleinement ses capacités d'action, notamment :

- En garantissant le bon fonctionnement des services publics auxquels la Région contribue : les mobilités, avec un haut niveau de desserte maintenu ; le bon fonctionnement des lycées ; la formation des demandeurs d'emploi qui conserve une forte ambition dans un contexte de décroissance du PRIC.
- En accompagnant le développement économique régional, avec notamment les soutiens au secteur automobile et à la structuration des filières hydrogène et biothérapie ; comme de ses capacités à innover en accompagnant l'enseignement supérieur et la recherche.
- En poursuivant la démarche d'attractivité régionale, afin de contribuer à répondre aux enjeux posés par les perspectives démographiques régionales.
- En soutenant le monde agricole, en accompagnant notamment le renouvellement des générations, la modernisation et la transition des exploitations et la création de valeur ajoutée.
- En maintenant les transitions écologiques et énergétiques au cœur de l'action régionale et en soutenant les projets des territoires.
- Enfin, la culture, le sport et la vie associative ne seront pas des variables d'ajustements budgétaires : les crédits consacrés à la culture resteront sanctuarisés en 2026.

Ce budget intègre également la traduction des engagements pris par le Président Jérôme DURAIN, lors de son discours liminaire du 5 septembre dernier :

- Sur la sécurité, des crédits sont inscrits sur la politique lycée pour porter des investissements spécifiques dans le cadre de l'enveloppe GREAL ainsi que pour accompagner la démarche de lutte contre les addictions à destination des élèves. Les dispositifs territoriaux seront quant à eux adaptés en 2026 pour ouvrir de nouveaux droits aux collectivités.
- Dans le cadre de la nouvelle politique mise en œuvre autour des Fiertés, la Région affirmera son rôle moteur dans la construction d'un récit positif autour de la Bourgogne-Franche-Comté et des réussites de ses entreprises, de ses agriculteurs, de ses territoires et de ses habitants...
- La poursuite des travaux de préfiguration d'une mutuelle santé régionale et d'une expérimentation autour d'une sécurité sociale alimentaire.

## → Focus sur les principales politiques régionales

### En 2026, la Région investit pour les Bourguignons-Francs-Comtois :

Économie – Emploi – Formation : 40 M€ pour l'économie et l'emploi, 117 M€ pour la formation des demandeurs d'emploi et transitions professionnelles, 61,2 M€ pour les formations sanitaires et sociales, 15,3 M€ pour l'apprentissage, 7 M€ pour l'orientation, 37 M€ pour l'enseignement supérieur et la recherche.

Éducation : 207,6 M€ pour les lycées (patrimoine, fonctionnement, numérique).

Transitions écologiques et numériques : 22,7 M€ pour la transition énergétique, 8,7 M€ pour la biodiversité et l'eau, 1,2 M€ pour l'éducation à l'environnement, 3,4 M€ pour l'économie circulaire, 4,2 M€ pour la filière forêt-bois, 15,6 M€ pour le numérique.

Mobilités et infrastructures : 789,1 M€ pour des transports durables et performants.

Aménagement, culture et solidarité : 43,8 M€ pour l'aménagement du territoire, 33,5 M€ pour la culture et le patrimoine, 9,2 M€ pour le sport, 2,4 M€ pour la vie associative, 1,2 M€ pour la jeunesse, 0,5 M€ pour la santé et l'alimentation.

Action européenne et internationale : 80,6 M€ pour les coopérations, la solidarité et la gestion des fonds européens.

*« Avec un budget de 1,967 milliard d'euros, dont 80 % pour les politiques publiques, la Région Bourgogne-Franche-Comté maintient le cap. Malgré un contexte national incertain, nous faisons le choix d'agir pour l'avenir : soutenir l'emploi, la formation, la jeunesse et accélérer la transition écologique. Ce budget est rigoureux dans sa construction, mais ce n'est pas un budget de rigueur ! Il est au contraire ambitieux et responsable pour préserver nos capacités d'action et d'investissement au service des territoires et des habitants. » Jérôme DURAIN, président de la région Bourgogne-Franche-Comté*

# FINANCES

## Budget primitif

2026

**Le budget primitif 2026, s'établit à 1,967 M€ (hors gestion active de la dette).**

Cette année encore, de nombreuses contraintes pèsent sur les finances de la Région : contribution au redressement des comptes publics, urgence climatique, conséquences des crises économique et sanitaire du début de la décennie, etc. Pour la seconde année consécutive, la Région se trouve dans l'obligation d'adapter sa stratégie financière.

Même si la situation économique semble aujourd'hui se stabiliser (fin du pic inflationniste, stabilisation des taux d'intérêt, etc.), le projet de loi de finances proposé par le Gouvernement et actuellement en cours de discussion au Parlement s'inscrit dans une forme de continuité, en maintenant une pression considérable sur les finances des collectivités locales et surtout, des Régions.

Conformément au débat d'orientations budgétaires, qui s'est déroulé le 14 novembre dernier, la stratégie de la Région repose sur plusieurs objectifs :

- **Une vigilance permanente en termes de maîtrise des charges de fonctionnement**

A niveau de recettes stables ou en très faible évolution, la maîtrise de la dépense de fonctionnement constitue un axe de pilotage budgétaire indispensable pour garantir la soutenabilité financière de la collectivité et conserver des capacités d'autofinancement suffisamment robustes pour conduire une politique d'investissement ambitieuse au service du territoire et de ses habitants. Les augmentations incontournables compte-tenu de la rigidité des charges et engagements contractuels de la collectivité et les impacts du projet de loi de finances sont donc compensés par un effet substantiel en termes d'économies de fonctionnement.

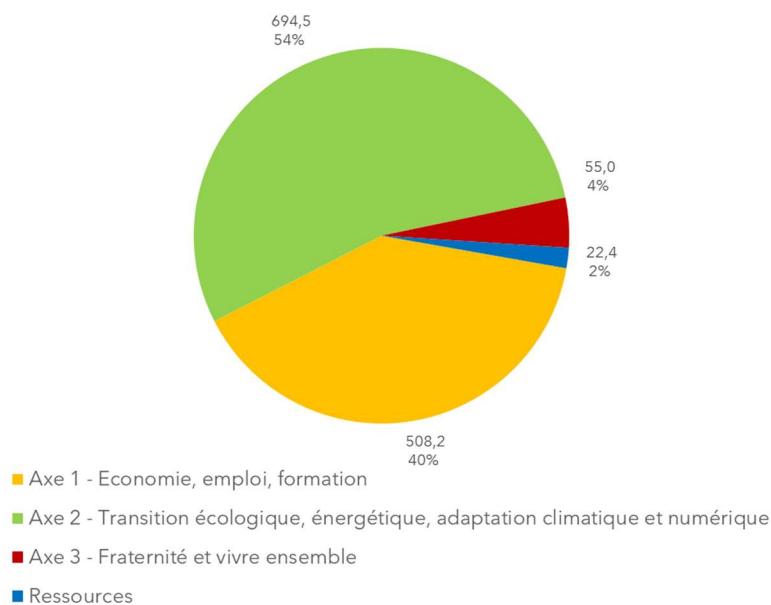
- **Un pilotage solide des dépenses d'investissement**

Pour améliorer la qualité du pilotage de cette politique d'investissement, la collectivité s'est dotée en décembre 2023 d'un plan pluriannuel d'investissement (PPI). Celui-ci, d'un volume global de 2,3 Md€ pour la période 2024-2030, a déjà fait l'objet de redéploiements pour atteindre les objectifs de la collectivité, en restant contenu dans cette enveloppe.

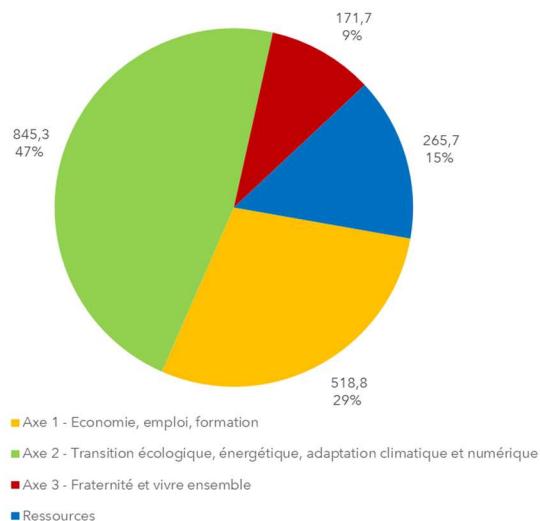
- **Le maintien de ratios financiers exigeants**

En 2026, grâce aux économies réalisées sur les charges de fonctionnement, les ratios d'épargne et d'endettement sont projetés à des niveaux bien supérieurs aux ratios standards et en conformité avec les exigences que la collectivité s'était elle-même fixée en début de mandat.

**Répartition des autorisations de dépense par axe de la stratégie de mandat 2026 (hors dépenses imprévues - 1 280,0 M€)**



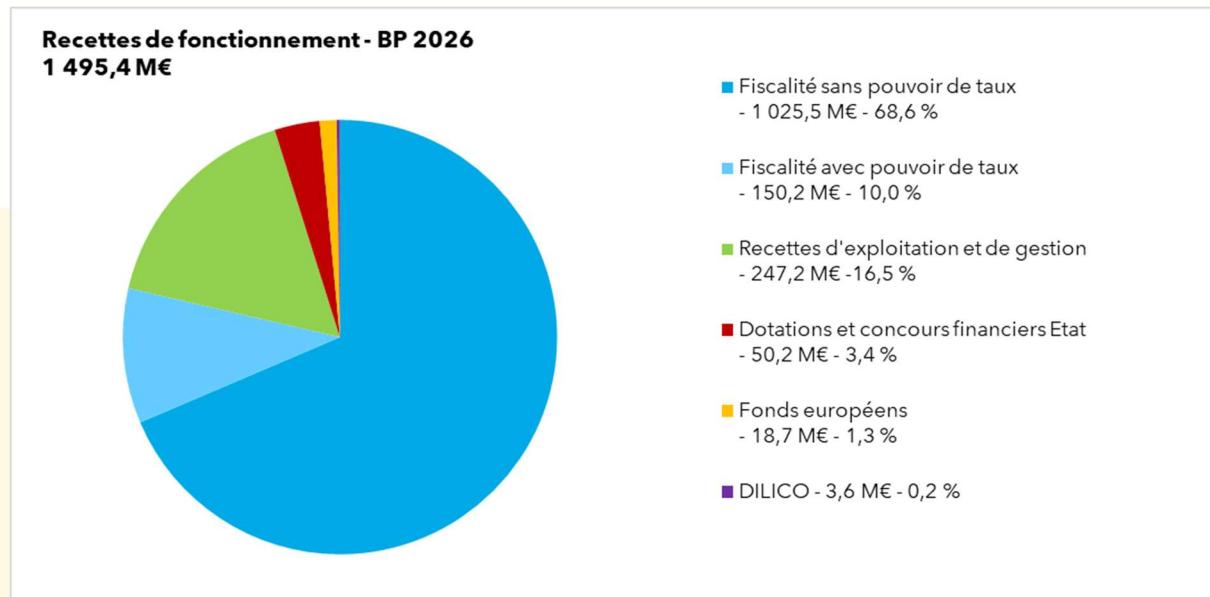
**Répartition des crédits de paiement par axe de la stratégie de mandat 2026 (hors dette et mouvements financiers - 1 801,5 M€)**



## Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement du budget primitif 2026 s'élèvent globalement à 1 495,4 M€. Celles-ci enregistrent une évolution de + 2,1 % par rapport au montant voté en 2025 (BP + DM). Toutefois, il convient d'emblée d'indiquer que cette progression est, pour l'essentiel, liée à l'instauration du Versement mobilités régional et rural (VMRR) à partir du 1er janvier 2026.

### Présentation détaillée des ressources régionales inscrites au budget primitif 2026 :



## Les dépenses de fonctionnement

En dépenses de fonctionnement, le budget primitif 2026 se caractérise par les principaux points suivants :

- Un haut niveau d'intervention, correspondant à la mise en œuvre des politiques publiques en faveur des Bourguignons-Francs-Comtois. Les dépenses de politiques publiques s'élèvent à 939,1 M€ et représentent 73,3 % du budget de fonctionnement.

Des enveloppes conséquentes sont mobilisées sur les grandes compétences régionales :

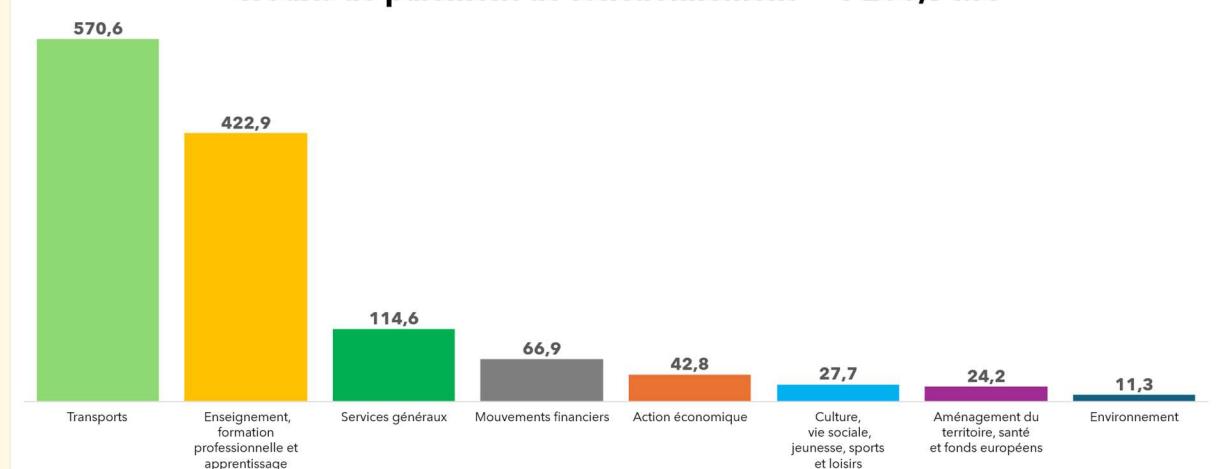
- les mobilités pour 570,6 M€ ;
- la formation des demandeurs d'emploi et les transitions professionnelles pour 116,8 M€ ;
- les lycées pour 86,1 M€ (hors dépenses de personnel) ;
- les formations sanitaires et sociales pour 60,6 M€ ;
- le soutien de l'économie locale, du tourisme et l'attractivité du territoire pour 25,2 M€ ;
- la transition énergétique et la protection de l'environnement pour 9,2 M€ ;
- l'agriculture pour 8 M€.

- Des inscriptions au titre des fonds européens, avec une enveloppe de 18,7 M€, pour la programmation 2021-2027. La programmation 2014-2020 est désormais terminée.
- Les dépenses de personnel et les autres dépenses en matière de ressources humaines mobilisent 18,1 % du budget de fonctionnement. L'évolution est liée à la hausse de la cotisation à la CNARCL, l'effet de glissement vieillesse technicité (GVT), la revalorisation de l'IFSE et l'impact des créations de nouveaux postes.
- Les frais financiers de la dette et autres dépenses financières représentent 5,1 % du budget de fonctionnement, à hauteur de 65,7 M€. La Région subit encore les conséquences de la hausse des taux d'intérêts, même si les banques centrales tendent aujourd'hui à diminuer les taux directeurs. Le volume des emprunts nécessaires à la réalisation des investissements portés par la collectivité dans le cadre de son plan de mandat pèse aussi sur la charge de la dette (intérêts d'emprunts).

Ces dépenses intègrent également la mise en place du dispositif « DILICO » ou « dispositif de lissage conjoncturel des recettes fiscales des collectivités territoriales », désignation attribuée au fonds de précaution mis en œuvre par la loi de Finances pour l'exercice 2025, qui serait reconduit et doublé dans le cadre du Projet de Loi de Finances déposé par le Gouvernement Lecornu II.

#### Répartition des crédits de paiement de fonctionnement par fonction :

##### **Crédits de paiement de fonctionnement - 1 280,9 M€**



## Les dépenses d'investissement

Dans le contexte de crises successives auquel doit faire face la collectivité depuis plusieurs années (crise sanitaire, crise énergétique, crise inflationniste et crise politique), la Région a fait le choix de se doter d'un outil de pilotage en 2023 en votant son plan pluriannuel d'investissement (PPI) pour la période 2024-2030.

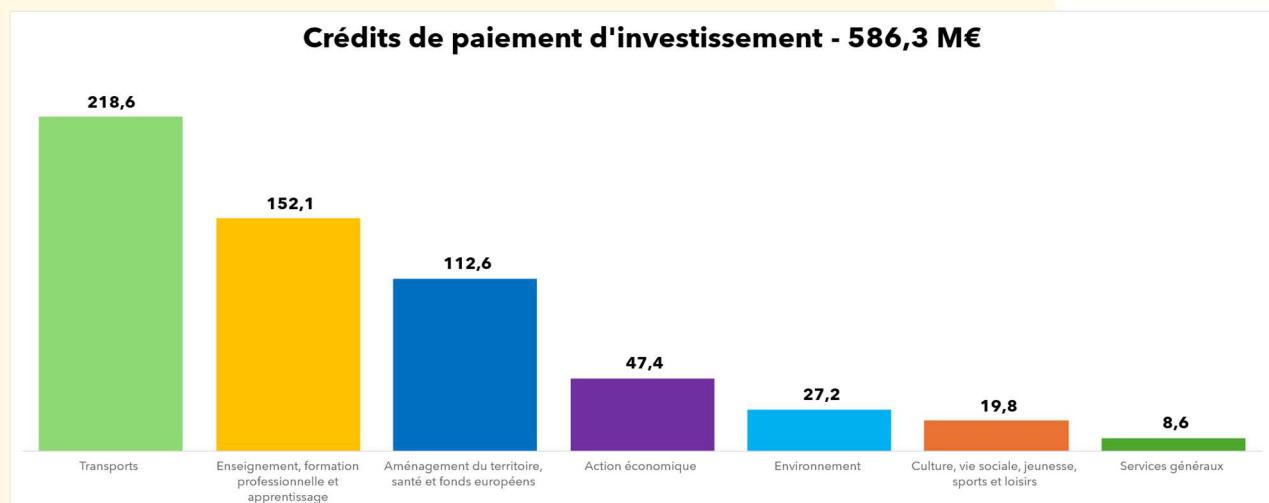
Le PPI a été actualisé pour la première fois en 2025. Conformément aux orientations budgétaires, il fera l'objet d'une nouvelle révision en 2026, notamment pour prendre en compte les contraintes supplémentaires qui s'imposeraient à la Région dans le cadre de la Loi de Finances pour l'exercice 2026.

Cette année, le montant d'autorisations de programme est de 342,5 M€ hors dépenses imprévues. Ce montant est conforme au PPI et permettra le déploiement des politiques régionales sur le territoire.

Le volume des crédits de paiement d'investissement porte sur toutes nos politiques publiques, dont principalement :

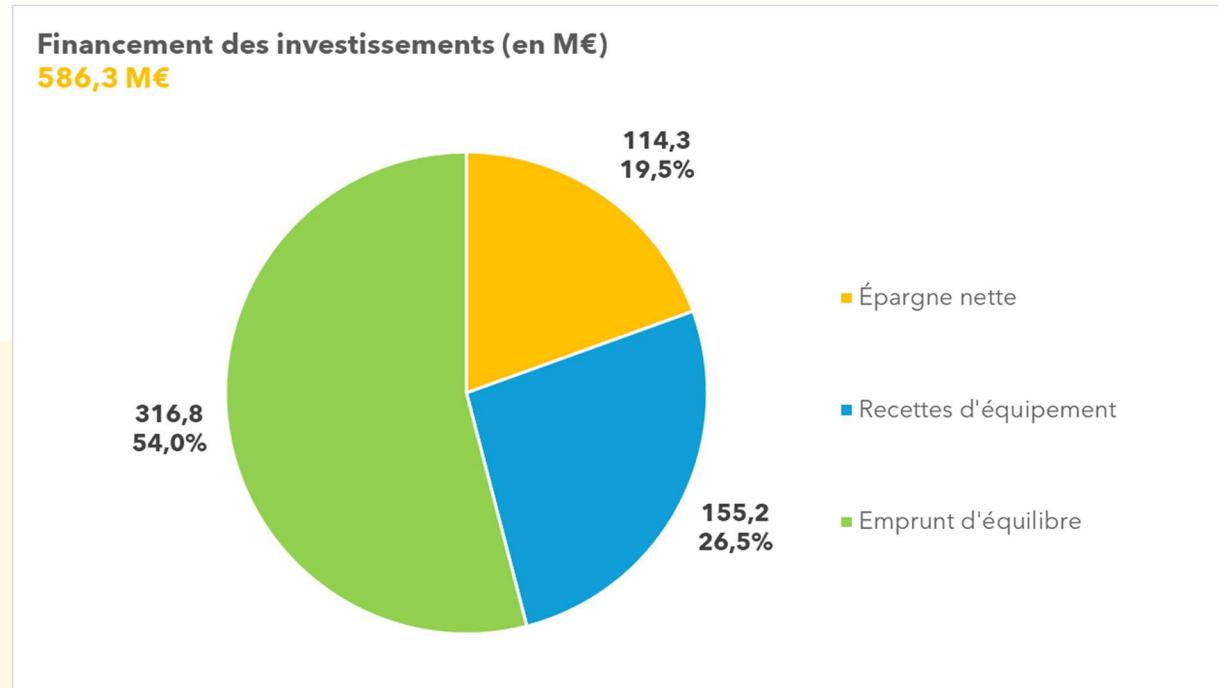
- 218,6 M€ pour les mobilités et les infrastructures ;
- 121,6 M€ pour l'éducation, les investissements dans les lycées (notamment leur sécurisation) et le numérique éducatif ;
- 39,5 M€ pour soutenir l'économie locale, l'agriculture et le tourisme ;
- 39,4 M€ pour l'aménagement du territoire et la santé ;
- 36,0 M€ pour l'enseignement supérieur, l'apprentissage, les formations sanitaires et sociales, la recherche et les transitions professionnelles.
- 27,0 M€ pour mettre en œuvre des politiques de préservation de l'environnement et de transition énergétique ;
- 13,8 M€ pour la transformation numérique.

Répartition des crédits de paiement d'investissement par fonction :



## Le financement des investissements

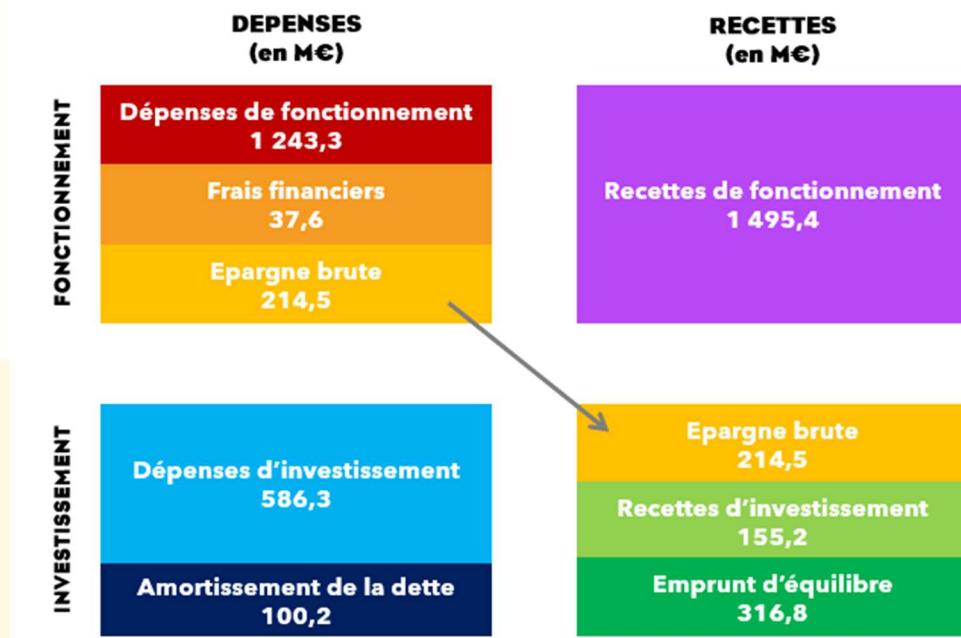
Le montant des recettes d'investissement s'élève à 586,3 M€. Elles sont issues à 54 % par l'emprunt, dont l'inscription sera de 316,8 M€.



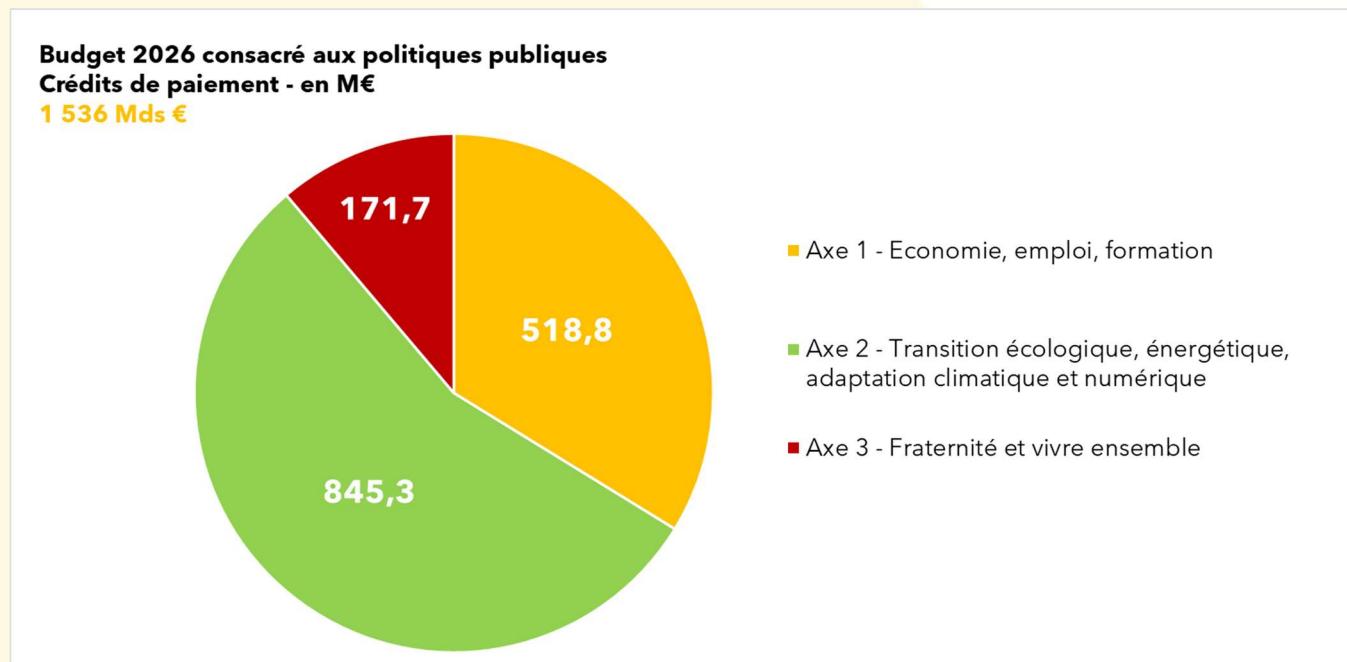
Les recettes d'équipement sont composées du fonds de compensation pour la TVA (21,3 M€), des dotations et subventions d'équipement (72,7 M€), des produits des cessions (1,6 M€), et des fonds européens (autorité de gestion ; 59,6 M€).

## L'équilibre du budget primitif 2026

Cet équilibre s'entend en mouvements réels, hors gestion active de la dette. Il s'établit en 2026 à 1,967 Mds €.



## Le Budget 2026 par thématique (en M€) : 1,536 Md€ en faveur des politiques publiques



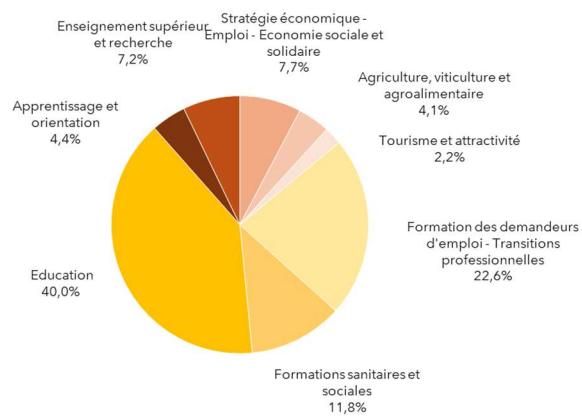
## Axes – en Crédits de paiement

Thématiques	CPI 2026	CPF 2026	TOTAL	% du Total du budget
<b>Axe 1 - Economie, emploi, formation</b>	<b>197 158 477,25</b>	<b>321 622 969,33</b>	<b>518 781 446,58</b>	<b>33,8%</b>
Stratégie économique - Emploi - Economie sociale et solidaire	20 861 393,00	19 256 571,00	40 117 964,00	2,6%
Agriculture, viticulture et agroalimentaire	13 064 855,60	7 954 451,03	21 019 306,63	1,4%
Tourisme	5 615 000,00	5 340 580,00	10 955 580,00	0,7%
Attractivité	0,00	632 636,00	632 636,00	0,0%
Formation des demandeurs d'emploi	0,00	113 964 289,58	113 964 289,58	7,4%
Transitions professionnelles	524 766,00	2 880 438,90	3 405 204,90	0,2%
Formations sanitaires et sociales	648 663,24	60 616 826,86	61 265 490,10	4,0%
Education	121 589 161,55	86 056 319,00	207 645 480,55	13,5%
Apprentissage	11 500 000,00	4 073 172,60	15 573 172,60	1,0%
Orientation tout au long de la vie	0,00	7 057 190,63	7 057 190,63	0,5%
Enseignement supérieur	18 776 717,83	4 549 865,00	23 326 582,83	1,5%
Recherche	4 577 920,03	9 240 628,73	13 818 548,76	0,9%

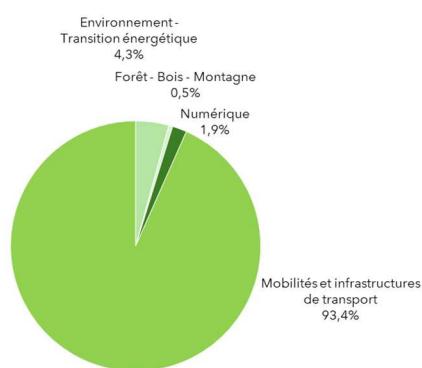
<b>Thématiques</b>	<b>CPI 2026</b>	<b>CPF 2026</b>	<b>TOTAL</b>	<b>% du Total du budget</b>
<b>Axe 2 - Transition écologique, énergétique, adaptation climatique et numérique</b>	<b>262 653 062,95</b>	<b>582 683 687,45</b>	<b>845 336 750,40</b>	<b>55,0%</b>
Transition énergétique	20 260 305,19	2 461 656,76	22 721 961,95	1,5%
Biodiversité - Eau	3 752 240,00	5 020 383,50	8 772 623,50	0,6%
Education et sensibilisation à l'environnement et au développement durable	0,00	1 273 050,00	1 273 050,00	0,1%
Economie circulaire - Déchets	2 976 023,75	429 110,00	3 405 133,75	0,2%
Forêt - Bois	3 274 877,09	992 373,83	4 267 250,92	0,3%
Montagne	0,00	35 875,00	35 875,00	0,0%
Numérique	13 832 213,79	1 838 900,96	15 671 114,75	1,0%
Mobilités	23 195 000,00	569 432 337,40	592 627 337,40	38,6%
Infrastructures de transport	195 362 403,13	1 200 000,00	196 562 403,13	12,8%

<b>Thématiques</b>	<b>CPI 2026</b>	<b>CPF 2026</b>	<b>TOTAL</b>	<b>% du Total du budget</b>
<b>Axe 3 - Fraternité et vivre ensemble</b>	<b>118 167 107,29</b>	<b>53 498 033,38</b>	<b>171 665 140,67</b>	<b>11,2%</b>
Aménagement du territoire	39 187 939,92	4 692 718,30	43 880 658,22	2,9%
Santé et alimentation	188 116,78	383 368,26	571 485,04	0,0%
Culture	14 353 628,20	19 222 610,00	33 576 238,20	2,2%
Sport	4 542 516,66	4 742 292,03	9 284 808,69	0,6%
Vie associative	34 820,73	2 406 517,16	2 441 337,89	0,2%
Jeunesse	0,00	1 273 106,63	1 273 106,63	0,1%
Action européenne et internationale	59 860 085,00	20 777 421,00	80 637 506,00	5,3%

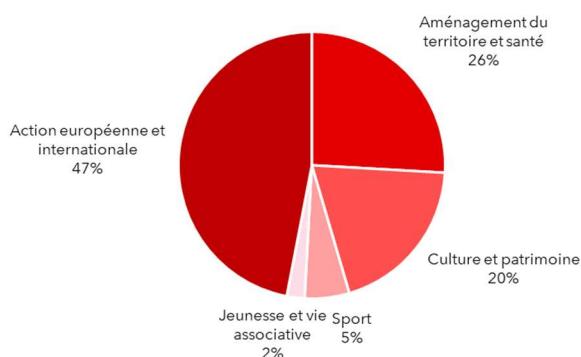
## **AXE 1 - ECONOMIE, EMPLOI, FORMATION - 518,8 M€**



## **AXE 2 - TRANSITION ENERGETIQUE, ECOLOGIQUE, ADAPTATION CLIMATIQUE ET NUMERIQUE - 845,3 M€**



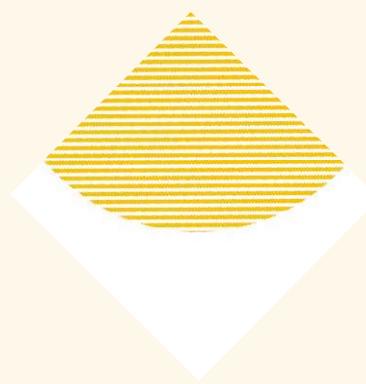
## **AXE 3 - VIVRE ENSEMBLE - 171,7 M€**



## L'action régionale ET LES PRIORITÉS DU MANDAT

Thématiques	CPI 2026	CPF 2026	TOTAL (CPF+CPI)
AXE 1 - ECONOMIE - EMPLOI - FORMATION	197 158 477 €	321 622 969 €	518 781 447 €
AXE 2 - TRANSITION ECOLOGIQUE, ENERGETIQUE, ADAPTATION CLIMATIQUE ET NUMERIQUE	262 653 063 €	582 683 688 €	845 336 751 €
AXE 3 - FRATERNITE ET VIVRE ENSEMBLE	118 167 107 €	53 498 033 €	171 665 141 €
BUDGET 2026 consacré aux politiques régionales			1 535 783 338 €

**La part du budget consacré aux politiques régionales (1,535 milliard d'euros) est de près de 80 %. Elle traduit la priorité donnée à l'emploi et aux compétences, ainsi qu'à l'accélération des transitions, tout en assurant la cohésion sociale et territoriale.**



## AXE 1

### Économie - Emploi - Formation

Thématiques	CPI 2026	CPF 2026	TOTAL (CPF+CPI)
<b>AXE 1 - ECONOMIE - EMPLOI - FORMATION</b>	<b>197 158 477 €</b>	<b>321 622 969 €</b>	<b>518 781 447 €</b>
Stratégie économique - Emploi - Economie sociale et solidaire	20 861 393 €	19 256 571 €	40 117 964 €
Agriculture, viticulture et agroalimentaire	13 064 855 €	7 954 451 €	21 019 306 €
Tourisme	5 615 000 €	5 340 580 €	10 955 580 €
Attractivité		632 636 €	632 636 €
Formation des demandeurs d'emploi		113 964 290 €	113 964 290 €
Transitions professionnelles	524 766 €	2 880 438 €	3 405 204 €
Formations sanitaires et sociales	648 663 €	60 616 827 €	61 265 490 €
Education	121 589 162 €	86 056 319 €	207 645 481 €
Apprentissage	11 500 000 €	4 073 172 €	15 573 172 €
Orientation tout au long de la vie		7 057 190 €	7 057 190 €
Enseignement supérieur	23 354 638 €	13 790 494 €	37 145 132 €

## **Stratégie économique, emploi, économie sociale et solidaire**

**40 M€**

**En 2026, la Région consacrera plus de 40 M€ à sa politique en faveur du développement économique, de l'emploi et de l'économie sociale et solidaire.**

L'année 2026 marque la poursuite du SRDEII avec une priorité claire : l'industrie. La Région accompagne les mutations de la filière automobile (soutien à la diversification, trésorerie) et structure les filières d'avenir comme l'hydrogène et les biothérapies. L'ingénierie financière régionale (fonds de garantie, prêts) continuera de faire effet levier pour les entreprises.

En 2026, la Région Bourgogne-Franche-Comté réaffirme ses ambitions économiques à travers trois priorités stratégiques :

- Accélérer la transition écologique et industrielle
- Stimuler l'innovation et la compétitivité des filières
- Renforcer l'entrepreneuriat et l'économie sociale et solidaire

Pour atteindre ces objectifs, la Région mobilise plus de 40 M€ en crédits de paiement en investissement et en fonctionnement, en complément des dispositifs financiers régionaux et européens.

### **Priorité 1 : Transition écologique et compétitivité industrielle**

La Région accompagne les entreprises dans la décarbonation et la modernisation des processus industriels :

- ➔ Développement des petites et moyennes entreprises : 7,03 M€ – soutien à la diversification des sous-traitants automobiles vers les mobilités électriques et hybrides.
- ➔ Filières et compétitivité : 9,24 M€ – financement de projets via les pôles de compétitivité pour la transition énergétique et l'écoconception.
- ➔ Immobilier et foncier : 2,20 M€ – réhabilitation de friches industrielles pour accueillir des entreprises innovantes.
- ➔ Industries agroalimentaires : 2,00 M€ – modernisation des lignes de production pour réduire l'empreinte carbone des industries agroalimentaires.

## **Priorité 2 : Innovation et internationalisation**

L'innovation et l'ouverture à l'international sont au cœur de la stratégie régionale :

- ➔ Innovation : 6,03 M€ - soutien à des projets hydrogène-énergie et biothérapies dans le cadre du programme France 2030.
- ➔ Internationalisation : 2,31 M€ - organisation de missions export pour les petites et moyennes entreprises vers l'Allemagne et l'Italie.
- ➔ Agence régionale : 4,6 M€ - prospection d'investisseurs étrangers pour implanter des sites industriels en Bourgogne-Franche-Comté.

## **Priorité 3 : Entrepreneuriat et économie sociale et solidaire**

La Région favorise la création d'entreprises et l'économie sociale et solidaire :

- ➔ Très petites entreprises et entrepreneuriat : 7,99 M€ - accompagnement via le dispositif BénéFiCes Crée' et financement de prêts d'honneur pour les créateurs.
- ➔ Économie sociale et solidaire : 4,66 M€ - soutien à la reprise d'entreprises en sociétés coopératives de production et sociétés coopératives d'intérêt collectif, et financement de projets innovants dans l'économie sociale et solidaire.
- ➔ « Sécurité sociale alimentaire » : des projets d'innovation sociale territoriale, au croisement de la solidarité, de l'alimentation, de la santé et des circuits courts seront accompagnés et leurs expériences mises en réseau.

Ces investissements s'ajoutent à 220 M€ d'ingénierie financière (fonds de garantie, capital-risque, prêts d'honneur) et aux financements européens, permettant un effet de levier supérieur à 1 Md€ pour l'économie régionale.

<b>Codes Programmes</b>	<b>Libellés Programmes</b>	<b>BP 2026 AP</b>	<b>BP 2026 CPI</b>	<b>BP 2026 AE</b>	<b>BP 2026 CPF</b>
61P07	Développement des PME	8 000 000,00	6 700 000,00	186 500,00	330 000,00
61P08	Innovation	2 950 000,00	6 032 792,00		
61P09	Internationalisation			1 154 000,00	1 151 600,00
61P11	Agence régionale			4 570 000,00	4 582 500,00
61P13	Partenariats EPCI immobilier foncier	3 000 000,00	1 895 241,00	302 000,00	420 000,00
61P16	Filières et compétitivité			4 890 000,00	4 354 400,00
61P18PG	Soutien investissements industries agroalimentaires		2 000 000,00		
65P02	Economie sociale et solidaire	1 500 000,00	1 491 360,00	3 158 000,00	3 160 981,00
632P02	TPE et entreprenariat	2 742 000,00	2 742 000,00	5 212 500,00	5 256 090,00
60P01	Intérêts moratoires - Economie				1 000,00
<b>STRATEGIE ECONOMIQUE, EMPLOI, ESS</b>		<b>18 192 000,00</b>	<b>20 861 393,00</b>	<b>19 473 000,00</b>	<b>19 256 571,00</b>

# Agriculture, viticulture et agroalimentaire

21 M€

**Dans le cadre du budget 2026, la Région Bourgogne-Franche-Comté investit 21 M€ pour l'agriculture, la viticulture et l'agroalimentaire. Elle réaffirme son soutien au secteur agricole, pilier de son économie et de ses territoires.**

Avec 21 M€ mobilisés en crédits de paiement en investissement et en fonctionnement, la Région agit autour de quatre priorités stratégiques :

- Renouveler les générations agricoles
- Accompagner les transitions écologiques et économiques
- Renforcer la compétitivité des filières
- Développer l'alimentation de proximité et l'innovation

## Priorité 1 : Renouvellement des générations

- ➔ Installation des jeunes agriculteurs : 1,78 M€ – soutien à la Dotation Jeunes Agriculteurs et aux dispositifs d'accompagnement (espaces-test, services de remplacement).

*Exemple : financement de parcours d'installation et de couveuses agricoles pour sécuriser les projets des jeunes exploitants.*

## Priorité 2 : Accompagner les transitions

- ➔ Adaptation des exploitations : 5,02 M€ – conseils stratégiques « PerformanceS », « TransitionS », « Bas Carbone » et conversion à l'agriculture biologique.

*Exemple : accompagnement des exploitations bovines pour réduire leur empreinte carbone et améliorer la résilience face au changement climatique.*

## Priorité 3 : Compétitivité et structuration des filières

- ➔ Filières : 7,96 M€ – soutien aux filières biologiques, viande bovine et ovine, grandes cultures et lait.

- ➔ Plan de compétitivité : 11,97 M€ – investissements pour moderniser les équipements et développer les circuits courts.

*Exemple : financement d'actions collectives pour structurer la filière viande bovine et sécuriser les débouchés régionaux.*

## Priorité 4 : Innovation et alimentation de proximité

- ➔ Investissements productifs : 3,91 M€ – modernisation des bâtiments d'élevage et diversification des productions.
  - ➔ Innovation et transitions : 0,35 M€ – projets expérimentaux pour l'agroécologie et la protection des races menacées.
- Exemple : soutien à des projets innovants pour améliorer la pollinisation et préserver la biodiversité.*

Ces investissements s'ajoutent aux financements européens du Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) et aux dispositifs régionaux, permettant de renforcer la compétitivité et la durabilité du secteur agricole.

Codes Programmes	Libellés Programmes	BP 2026 AP	BP 2026 CPI	BP 2026 AE	BP 2026 CPF
631P10	Installation / Renouvellement des générations			900 000,00	875 040,42
631P11	Filières			4 552 000,00	3 406 033,92
631P12	Adaptation des exploitations			2 245 000,00	2 772 465,41
631P13	Développement agricoles dans les territoires			400 000,00	548 607,31
631P16	Plan de compétitivité	3 910 000,00	11 967 446,10		
631P21PR	Plan de relance Agriculture		73 921,31		
631P24PG	Investissements productifs dans les exploitations agricoles	2 883 334,00	1 023 488,19		
631P27PG	Innovation et transitions des exploitations agricoles				352 103,97
60P02	Intérêts moratoires - Agriculture				200,00
	<b>AGRICULTURE, VITICULTURE, AGROALIMENTAIRE</b>	6 793 334,00	13 064 855,60	8 097 000,00	7 954 451,03

# Tourisme

10,9 M€

**En 2026, la Région Bourgogne-Franche-Comté confirme son ambition pour un tourisme durable et innovant. Avec 10,9 M€ mobilisés en crédits de paiement en investissement et en fonctionnement, la Région agit autour de quatre priorités stratégiques :**

- Renforcer l'attractivité et la promotion touristique
- Moderniser les hébergements et équipements
- Développer les territoires et les sites touristiques
- Valoriser l'itinérance et les grands itinéraires

## Priorité 1 : Attractivité et promotion

- Attractivité, promotion et information touristique : 5,34 M€ – actions du Comité régional du tourisme pour renforcer la notoriété et l'image de la région.  
*Exemple : organisation des « Rendez-vous du Tourisme » et campagnes de promotion des filières œnotourisme, itinérance et montagne.*

## Priorité 2 : Hébergements et équipements

- Développement des hébergements touristiques : 0,91 M€ – soutien à la modernisation des hôtels familiaux et des campings ruraux.  
*Exemple : financement de projets de transition énergétique et de requalification des villages vacances.*

## Priorité 3 : Territoires et sites touristiques

- Développement touristique des territoires : 1,05 M€ – accompagnement des stations de montagne et des pôles de pleine nature.  
*Exemple : diversification des activités à la Planche des Belles Filles et modernisation de la Maison de la réserve du lac de Remoray.*

## Priorité 4 : Itinérance et grands itinéraires

Développement de l'itinérance : 3,06 M€ – valorisation des voies navigables et des itinéraires cyclotouristiques et pédestres.

*Exemple : requalification du port de Digoin et aménagement des haltes fluviales sur le canal du Nivernais.*

Ces investissements s'ajoutent aux financements européens du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) et aux partenariats avec Voies Navigables de France pour renforcer la durabilité et l'attractivité touristique.

<b>Codes Programmes</b>	<b>Libellés Programmes</b>	<b>BP 2026 AP</b>	<b>BP 2026 CPI</b>	<b>BP 2026 AE</b>	<b>BP 2026 CPF</b>
633P04	Attractivité, promotion et information touristique			5 299 300,00	5 340 580,00
633P05	Développement des hébergements touristiques, des équipements touristiques et de loisirs	1 600 000,00	907 162,76		
633P06	Développement touristique des territoires de sites et activités touristiques	1 600 000,00	1 051 304,28		
633P07	Développement de l'itinérance	4 700 000,00	3 059 324,32		
633P09	Soutien grands équipements touristiques structurants		210 829,93		
633P10PR	Plan de relance Tourisme		386 378,71		
<b>TOURISME</b>		<b>7 900 000,00</b>	<b>5 615 000,00</b>	<b>5 299 300,00</b>	<b>5 340 580,00</b>

## Attractivité

0,63 M€

**En 2026, la Région Bourgogne-Franche-Comté poursuit son ambition d'attirer de nouveaux habitants et talents grâce à une politique innovante et partenariale. Elle consacrera 632 636 € pour renforcer son attractivité territoriale**

Avec 632 636 € mobilisés en crédits de paiement en investissement et en fonctionnement, la Région agit pour :

- Poursuivre la politique expérimentale d'attractivité résidentielle
- Renforcer la visibilité nationale et les partenariats locaux
- Accompagner les familles dans leur projet de mobilité

Depuis le lancement de la démarche « **Venez vivre en Bourgogne-Franche-Comté** », le premier bilan de cette expérimentation unique en France qui rassemble désormais 35 collectivités, montre des résultats prometteurs :

- ➔ 18,5 millions de vues générées par la campagne nationale
- ➔ 155 000 visites sur le site dédié
- ➔ 11 500 inscrits et 2 200 rendez-vous téléphoniques
- ➔ 1 200 familles accompagnées et 190 familles déjà installées représentant 375 personnes

### Priorité 1 : Prospection et accueil des nouveaux habitants

- ➔ En 2026, les actions de prospection ciblée, notamment dans les territoires les moins attractifs seront poursuivies.

*Exemple : organisation d'événements nationaux et renforcement des dispositifs d'accompagnement via les 35 établissements publics de coopération intercommunale partenaires.*

### Priorité 2 : Renforcement des partenariats et de la visibilité

- ➔ Développement de collaborations avec les acteurs économiques, touristiques, agricoles et du logement pour faciliter l'installation des familles.

*Exemple : mise en place d'un marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage pluriannuel pour garantir la continuité des actions.*

### Priorité 3 : Accompagnement personnalisé

- ➔ Maintien des équipes dédiées à l'accueil et au suivi des projets de mobilité.  
*Exemple : création d'espaces d'échanges et de bilans pour définir les scénarios de pérennisation de la démarche.*

Ces investissements s'ajoutent aux financements européens du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) pour renforcer l'attractivité et la qualité de vie en Bourgogne-Franche-Comté.

Codes Programmes	Libellés Programmes	BP 2026 AP	BP 2026 CPI	BP 2026 AE	BP 2026 CPF
50P04	Attractivité - promotion territoriale			2 425 000,00	632 636,00
	ATTRACTIVITE			2 425 000,00	632 636,00

# Formation des demandeurs d'emploi et transitons professionnelles

117 M€

**En 2026, la Région consacrera 116,84 M€ à sa politique en faveur de la formation des demandeurs d'emploi et transitons professionnelles. Dans un contexte de désengagement important de l'Etat sur le PRIC (- 10 millions en 2026), la Région confirme son engagement pour l'emploi et la montée en compétences des publics fragiles. Avec 113,96 M€ dédiés à la formation des demandeurs d'emploi et 3,41 M€ pour les transitions professionnelles, la Région agit pour :**

- Accompagner les publics éloignés de l'emploi vers la qualification
- Renforcer l'offre qualifiante et sécuriser les parcours
- Soutenir les transitions professionnelles et l'adaptation aux mutations économiques

## Formation des demandeurs d'emploi : 113,9 M€

### Parcours vers la qualification

La Région souhaite permettre aux publics les plus éloignés de l'emploi d'accéder à un parcours adapté :

- ➔ Dispositif Amont de la Qualification (DAQ) : 3 205 parcours économiques déployés sur 19 plateformes régionales pour préparer les publics fragiles à une formation qualifiante.
- ➔ Dispositif de Formation Linguistique (DFL) : cours pour personnes en situation d'illettrisme et migrants en besoin de français langue étrangère.
- ➔ Écoles de la 2e Chance (E2C) : accompagnement renforcé pour les jeunes sans qualification, avec stages en entreprise et coaching personnalisé.
- ➔ Formation pour personnes sous-main de justice : modules spécifiques pour favoriser la réinsertion professionnelle.

### Qualification des demandeurs d'emploi

**L'objectif est de proposer des formations qualifiantes adaptées aux besoins des entreprises et aux métiers en tension :**

- ➔ 365 actions qualifiantes dans des secteurs stratégiques : industrie, numérique, sanitaire et social.
- ➔ Marché industrie : formations sur mesure pour des postes de premier niveau dans la métallurgie et la plasturgie.
- ➔ Fonds Régional d'Appui à la Professionnalisation (FRAP) : soutien aux TPE/PME pour former leurs salariés, par exemple dans la maintenance industrielle ou la logistique.
- ➔ Formations pour la transition énergétique : installation de panneaux photovoltaïques, rénovation thermique des bâtiments.

## Rémunération et aides stagiaires

**La Région souhaite lever les freins financiers à l'entrée en formation.**

- ➔ Revalorisation des rémunérations des stagiaires pour garantir un revenu décent.
- ➔ Aide forfaitaire de 200 € à l'entrée en formation pour couvrir les frais initiaux.
- ➔ Prise en charge des déplacements pour les stagiaires éloignés des centres de formation.

## Transitions professionnelles : 3,4 M€

**Cette politique régionale budget finance des dispositifs innovants pour accompagner les actifs dans leurs reconversions :**

### Transitions professionnelles

Sécuriser les parcours et favoriser la reconversion :

- ➔ Validation des acquis de l'expérience (VAE) : mise en œuvre du « Pass VAE » pour financer les démarches individuelles.
- ➔ Accompagnement collectif à la VAE pour les publics fragiles, avec ateliers et tutorat.

### Accompagnement formation et développement économique

**Relier formation et création d'entreprise.**

- ➔ Programme « Entreprendre en Bourgogne-Franche-Comté » : formations-actions pour les créateurs et repreneurs d'entreprises, avec élaboration du business plan et présentation devant un jury professionnel.
- ➔ Modules complémentaires : marketing digital, gestion financière, stratégie commerciale.

### Ingénierie et sécurisation des parcours

- ➔ Renforcer la coordination entre acteurs et anticiper les besoins en compétences.
- ➔ Déploiement de projets pilotes pour l'adaptation des compétences aux transitions numériques et écologiques.
- ➔ Partenariats avec les OPCO et France Travail pour co-construire des parcours adaptés aux bassins d'emploi.

Ces investissements s'ajoutent aux financements européens du Fonds Social Européen Plus (FSE+) pour anticiper les transitions numériques, écologiques et démographiques.

<b>Codes Programmes</b>	<b>Libellés Programmes</b>	<b>BP 2026 AP</b>	<b>BP 2026 CPI</b>	<b>BP 2026 AE</b>	<b>BP 2026 CPF</b>
25P01	Parcours vers la qualification des demandeurs d'emploi			30 655 477,62	32 624 147,35
25P02	Qualification des demandeurs d'emploi			40 800 000,00	34 147 691,73
25P03	Rémunération et aides stagiaires			44 800 000,00	47 186 450,50
20P05	Intérêts moratoires - Formation et demandeurs d'emploi				6 000,00
<b>FORMATION DES DEMANDEURS D'EMPLOI</b>				116 255 477,62	113 964 289,58
<b>Codes Programmes</b>	<b>Libellés Programmes</b>	<b>BP 2026 AP</b>	<b>BP 2026 CPI</b>	<b>BP 2026 AE</b>	<b>BP 2026 CPF</b>
25P06	Transitions professionnelles			901 600,00	934 457,00
25P07	Sécurisation des parcours professionnels				774 120,30
25P08	Accompagnement formation développement économique			972 947,00	1 169 959,60
25P09	Ingénierie de projets de formation		524 766,00		
20P06	Intérêts moratoires - Transitions professionnelles				1 902,00
<b>TRANSITIONS PROFESSIONNELLES</b>		524 766,00	1 874 547,00	2 880 438,90	

# Formations sanitaires et sociales

61,2 M€

**En 2026, la Région consacrera 61,2 M€ aux formations sanitaires et sociales. Elle poursuit son engagement pour répondre aux besoins en professionnels de santé et du travail social.**

- Former les demandeurs d'emploi dans les métiers du soin et de l'accompagnement
- Soutenir le fonctionnement des instituts et écoles sanitaires et sociales
- Accompagner les investissements pour moderniser les infrastructures
- Promouvoir l'attractivité des métiers sanitaires et sociaux

## Priorité 1 : Formation des demandeurs d'emploi - 4,91 M€

Objectif : offrir des parcours qualifiants dans les métiers en tension (aide-soignant, auxiliaire de puériculture, ambulancier, accompagnant éducatif et social).

- ➔ Ouverture de 10 places supplémentaires en auxiliaire de puériculture à Montbéliard pour répondre à l'ouverture d'une pouponnière dans le Territoire de Belfort.
- ➔ Déploiement de formations dans plus de 30 instituts pour garantir une offre de proximité, notamment en zones rurales.

## Priorité 2 : Fonctionnement des instituts - 55,7 M€

Objectif : financer les écoles paramédicales et sociales, publiques et privées, ainsi que les départements universitaires de maïeutique et de rééducation.

- ➔ 26 instituts et écoles accueillant 9 500 étudiants financés par la Région.
- ➔ Prise en charge des indemnités de stage et frais de déplacement pour les étudiants.
- ➔ Financement des nouvelles filières : orthoptie à Dijon et Besançon, manipulateur en électroradiologie à Montbéliard.

## Priorité 3 : Investissements et modernisation - 614 663 €

Objectif : adapter les locaux et équipements aux normes et besoins pédagogiques.

- ➔ Contribution au nouveau campus paramédical dijonnais en partenariat avec le CHU.
- ➔ Soutien aux projets immobiliers et à l'achat d'équipements pour les instituts.

## Priorité 4 : Attractivité et promotion des métiers

Objectif : lutter contre la pénurie de professionnels et les places vacantes (ex. 400 places non pourvues en aide-soignant).

- ➔ Campagnes de communication ciblées pour valoriser les métiers du soin et du social.
- ➔ Actions partenariales avec les départements et les établissements pour améliorer le recrutement.

Ces investissements s'ajoutent aux financements européens et aux dispositifs régionaux pour garantir une offre de formation adaptée aux besoins des territoires et aux évolutions des métiers.

<b>Codes Programmes</b>	<b>Libellés Programmes</b>	<b>BP 2026 AP</b>	<b>BP 2026 CPI</b>	<b>BP 2026 AE</b>	<b>BP 2026 CPF</b>
27P01	Formations des secteurs sanitaire et social	10 400 000,00	614 663,24		
27P02	Formations des secteurs sanitaire et social			55 712 690,00	55 705 115,00
27P04PG	Instituts de formation sanitaires et sociaux		20 000,00		
27P05PG	Rémunération des mandataires IFSS		14 000,00		
20P11	Intérêts moratoires - Formations sanitaires et sociales				200,00
25P04	Formation des demandeurs d'emploi secteurs sanitaire et social			5 701 250,00	4 911 511,86
<b>FORMATIONS SECTEURS SANITAIRE ET SOCIAL</b>		10 400 000,00	648 663,24	61 413 940,00	60 616 826,86

# **Education**

**207,6 M€**

**En 2026, la Région consacrera 207,6 M€ à sa politique Education dont 102 722 000 € pour le patrimoine et la gestion immobilière des lycées, 97 961 980,55 € au titre du fonctionnement et équipement des lycées et 6 961 500 € pour le numérique éducatif.**

## **Gestion du patrimoine immobilier - 102,7 M€**

La Région investit massivement pour moderniser les infrastructures scolaires et améliorer leur performance énergétique. Les travaux incluent la rénovation des chaufferies, l'isolation thermique et la mise en conformité des installations.

### **Les priorités**

- Réduction des consommations énergétiques (-40 % d'ici 2030) avec rénovation des chaufferies et raccordement à des réseaux urbains.
- Entretien et maintenance des bâtiments : sécurisation, câblage informatique, mise en conformité des installations.
- Adaptation des surfaces face à la baisse des effectifs et mutualisation des espaces.

#### **Dont notamment :**

- *Côte-d'Or : Lycée Le Castel à Dijon - remplacement de la verrière du bâtiment Hôtellerie.*
- *Saône-et-Loire : LPO Bonaparte à Autun - rénovation des toitures (2,9 M€).*
- *Nièvre : LECTA Nevers-Cosne à Challuy - remplacement des menuiseries.*
- *Yonne : LPO Fourier à Auxerre - réaménagement après fusion (13 M€).*
- *Doubs : LPO Faure à Morteau - chaufferie biomasse et réseau de chaleur (4 M€).*
- *Jura : LPO du Bois à Mouchard - isolation thermique par l'extérieur (3,8 M€).*
- *Haute-Saône : LPO Cournot à Gray - rénovation du réseau Voix Données Images.*
- *Territoire de Belfort : LCT Condorcet - regroupement des externats et mise aux normes (7,6 M€).*

## **Fonctionnement et équipement des lycées - 97,6 M€**

La Région garantit également le bon fonctionnement des établissements en attribuant des dotations pour couvrir les charges fixes et en soutenant les familles par une tarification sociale. Elle finance également les équipements pédagogiques et sportifs.

### **Priorités :**

- Dotations de fonctionnement pour charges fixes et pédagogie, avec une hausse de 31 % en 5 ans.
- Aides aux familles : tarification sociale pour restauration et internat, soutien aux publics fragiles.
- Équipements : mobilier, matériel pédagogique, équipements sportifs et techniques.

#### **Dont notamment :**

- *Saône-et-Loire : aide aux premiers équipements pour filière hôtellerie au Lycée Hôtelier de Tournus.*
- *Nièvre : renouvellement des équipements de restauration au Lycée Jules Renard à Nevers.*
- *Yonne : modernisation des cuisines au Lycée Vauban à Auxerre.*
- *Doubs : soutien à la filière électrotechnique au Lycée Jules Haag à Besançon.*
- *Jura : équipements sportifs au Lycée Paul-Émile Victor à Champagnole.*
- *Haute-Saône : remplacement du mobilier pédagogique au Lycée Aragon à Héricourt.*
- *Territoire de Belfort : modernisation des internats au Lycée Follereau.*

## **Numérique éducatif - 6,9 M€**

Le numérique est un levier essentiel pour la réussite des élèves. La Région déploie des infrastructures haut débit, des équipements informatiques et des solutions pédagogiques innovantes.

Priorités :

- Infrastructure et connectivité : haut débit, Wi-Fi, sécurisation des réseaux pour 128 lycées.
- Innovation pédagogique : ENT ÉCLAT-BFC pour continuité pédagogique et école inclusive.
- Cybersécurité et modernisation des usages numériques.

Dont notamment :

- Côte-d'Or : raccordement BFC Connect au Lycée Eiffel à Dijon.
- Saône-et-Loire : déploiement de tablettes au Lycée Mathias à Chalon-sur-Saône.
- Nièvre : installation de dalles numériques au Lycée Raoul Follereau à Nevers.
- Yonne : renforcement du Wi-Fi au Lycée Jacques Amyot à Auxerre.
- Doubs : cybersécurité renforcée au Lycée Pergaud à Besançon.
- Jura : ENT ÉCLAT-BFC optimisé au Lycée Edgar Faure à Lons-le-Saunier.
- Haute-Saône : mise en place de serveurs sécurisés au Lycée Lumière à Luxeuil-les-Bains.
- Territoire de Belfort : formation des enseignants au numérique au Lycée Courbet.

## **Actions éducatives et sociales**

En parallèle, la Région agit pour une école inclusive et citoyenne, en soutenant des projets culturels, la lutte contre les addictions et la promotion d'une alimentation durable.

Priorités :

- Lutte contre les addictions : projet régional en partenariat avec ARS et Mildeca.
- Alimentation durable : développement des produits locaux et bio (loi Egalim).
- Culture et citoyenneté : projets emblématiques pour les lycéens (prix littéraire, BFC Reporter).

Dont notamment :

- Écolycée - 118 lycées engagés dans la démarche développement durable.
- Prix littéraire 'L'échappée littéraire' - promotion de la création contemporaine.
- BFC Reporter - initiation aux médias et à l'information pour les jeunes.

<b>Codes Programmes</b>	<b>Libellés Programmes</b>	<b>BP 2026 AP</b>	<b>BP 2026 CPI</b>	<b>BP 2026 AE</b>	<b>BP 2026 CPF</b>
22P27PG	Entretien réparation amélioration des locaux		2 665 491,16		
22P29	Réparations courantes du propriétaire dans les lycées	4 300 000,00	4 300 000,00		
22P30PG	Programme restructuration et réhabilitation des lycées	12 660 000,00	22 781 918,46		
22P31	Fonctionnement EMOP supports			215 000,00	215 000,00
22P32PG	Rémunérations des mandataires Lycées		841 000,00		
22P03	Agenda d'accessibilité programmée		1 200 000,00		
22P04	Sinistres				
22P05	Travaux de rénovation, économies d'énergie				
22P06	Travaux de rénovation, économies d'énergie		1 118 081,54		
22P07	Frais d'études technique et maîtrise d'ouvrage				
22P09	GERRIC Gros Entretien, Réparations, Renouvellement Installations Chauffage	4 700 000,00	4 700 000,00		
22P16PG	Grosses réparations dans les lycées	52 540 000,00	39 908 980,91		
22P17PG	Sécurisation dans les lycées	2 000 000,00	975 527,93		
22P19PG	Accessibilité dans les lycées	10 000 000,00	13 800 000,00		
22P25PR	Plan de relance Investissements Lycées		6 900 000,00		
22P26	VDI				
22P33	Gestion du patrimoine immobilier			2 196 000,00	2 256 000,00
32P01	CREPS		55 471,57		
32P08	Plan de relance CREPS				
32P09	CREPS	1 600 000,00	844 528,43		
20P08	Intérêts moratoires - Patrimoine et gestion immobilière				140 000,00
30P02	Intérêts moratoires - Patrimoine et gestion immobilière CREPS				20 000,00
<b>PATRIMOINE ET GESTION IMMOBILIÈRE</b>		87 800 000,00	100 091 000,00	2 411 000,00	2 631 000,00
<b>EDUCATION</b>		106 620 000,00	121 589 161,55	85 893 718,00	86 056 319,00

<b>Codes Programmes</b>	<b>Libellés Programmes</b>	<b>BP 2026 AP</b>	<b>BP 2026 CPI</b>	<b>BP 2026 AE</b>	<b>BP 2026 CPF</b>
22P15	Fonctionnement des lycées			72 793 558,00	72 883 639,00
28P04	Prestations de services				349 020,00
22P18	Aides spécifiques			2 820 000,00	2 820 000,00
22P20	Equipement		156 265,49		
22P22	Investissements lycées privés	500 000,00	838 909,50		
22P34	Equipement des lycées PPE hors restauration	9 000 000,00	11 558 498,37		
28P03	Actions périscolaires et services à la restauration			1 072 160,00	999 160,00
28P05	Aides restauration hébergement et sport scolaire			4 797 000,00	4 797 000,00
28P06	Equipements restauration	3 320 000,00	3 544 488,19		
20P07	Intérêts moratoires - Lycées				15 000,00
<b>LYCEES</b>		<b>12 820 000,00</b>	<b>16 098 161,55</b>	<b>81 482 718,00</b>	<b>81 863 819,00</b>
22P10	Environnement numérique de travail			1 600 000,00	430 000,00
22P11	Fourniture d'accès internet				700 000,00
22P12	Investissement numérique dans les lycées	6 000 000,00	5 400 000,00		
22P13	Fonctionnement du numérique éducatif			400 000,00	430 000,00
20P10	Intérêts moratoires - Numérique éducatif				1 500,00
<b>NUMERIQUE EDUCATIF</b>		<b>6 000 000,00</b>	<b>5 400 000,00</b>	<b>2 000 000,00</b>	<b>1 561 500,00</b>

# Apprentissage

15,3 M€

**En 2026 la Région consacrera 15 M€ à sa politique faveur de l'Apprentissage dont 11 500 000 € en investissement et 4 073 172 € en fonctionnement. Cette enveloppe vise à soutenir les CFA, améliorer la qualité des formations et accompagner les projets innovants. La politique régionale s'inscrit dans le cadre de la convention triennale avec France Compétences et intègre des critères d'éco-conditionnalité pour des investissements responsables.**

## Investissements et équipements des CFA

La Région finance des projets immobiliers et des équipements pour améliorer l'accueil des apprentis et la qualité des formations. Chaque projet est étudié sous l'angle des gains énergétiques et de la qualité environnementale.

Dont notamment :

- Haute-Saône : réhabilitation de la Cité Gérôme à Vesoul (8 M€) avec démarrage des travaux en 2026.
- Côte-d'Or : modernisation des ateliers du CFA de Dijon pour les filières automobiles et BTP.
- Saône-et-Loire : extension du CFA de Chalon-sur-Saône pour accueillir de nouvelles filières numériques.
- Doubs : rénovation énergétique des bâtiments du CFA de Besançon avec installation de panneaux solaires.

## Abondement du coût contrat

Les subventions de fonctionnement visent à sécuriser les parcours des apprentis, prévenir les ruptures de contrat et encourager les projets pédagogiques innovants. Un appel à projets 2026 soutiendra les accompagnements individualisés et les initiatives socio-culturelles.

- Yonne : accompagnement individualisé pour apprentis en difficulté au CFA d'Auxerre.
- Nièvre : mise en place d'ateliers socio-culturels au CFA de Nevers pour favoriser le vivre ensemble.
- Territoire de Belfort : projet numérique pour apprentis au CFA de Belfort avec simulateurs de réalité virtuelle.

## Fonds européens (FEDER et FSE+)

Les fonds européens soutiennent l'ingénierie pédagogique et le développement de formations nouvelles dans les secteurs porteurs d'emploi. Ils permettent d'anticiper les transitions numériques et écologiques.

Exemples :

- Côte-d'Or : création d'un module de formation en maintenance des bornes électriques au CFA de Dijon.
- Jura : développement d'une filière apprentissage pour la rénovation thermique des bâtiments au CFA de Lons-le-Saunier.
- Saône-et-Loire : projet pilote pour l'intégration des outils numériques dans les formations industrielles au CFA de Chalon-sur-Saône.

Codes Programmes	Libellés Programmes	BP 2026 AP	BP 2026 CPI	BP 2026 AE	BP 2026 CPF
26P01	Investissements et équipements des CFA	9 300 000,00	11 500 000,00		
26P04	Abondement du coût contrat			4 000 000,00	4 073 172,60
APPRENTISSAGE		9 300 000,00	11 500 000,00	4 000 000,00	4 073 172,60

# Orientation tout au long de la vie

7 M€

**En 2026, la Région Bourgogne-Franche-Comté consacre plus de 7 M€ à l'orientation tout au long de la vie. Cette politique vise à renforcer l'accompagnement des jeunes et des adultes dans leurs parcours, à lutter contre le décrochage scolaire et à anticiper les besoins en compétences. Elle s'appuie sur la charte d'engagement du SPROTLV adoptée en 2025 et sur des partenariats élargis avec les acteurs économiques et éducatifs.**

## Déploiement du SPROTLV et partenariats

La Région poursuit le déploiement du Service Public Régional de l'Orientation Tout au Long de la Vie (SPROTLV) en consolidant son réseau et en renforçant son ancrage territorial. L'objectif est de garantir une information fiable et accessible à tous les publics, en lien avec les entreprises et les acteurs de la formation.

Exemples :

- *Signature de la charte SPROTLV par les membres de droit et élargissement aux opérateurs privés.*
- *Renouvellement du marché de la plateforme stages régionale pour trois ans, facilitant les immersions en entreprise.*

## Actions phares 2026

L'année 2026 sera marquée par des événements majeurs et des dispositifs innovants pour valoriser les métiers et renforcer l'information auprès des jeunes. La Région prépare dès maintenant l'édition 2027 d'Explore les métiers, tout en organisant des Assises régionales et en déployant des outils numériques immersifs.

Exemples :

- *Préparation de l'événement 'Explore les métiers' prévu en février 2027, après le succès de l'édition 2025 (14 000 visiteurs, 150 métiers présentés).*
- *Organisation des 5èmes Assises régionales de l'orientation pour fédérer les acteurs et partager les bonnes pratiques.*
- *Déploiement des casques de réalité virtuelle et de la version 2 d'Explor'action métiers dans les établissements scolaires.*

## Innovation et lutte contre le décrochage

La Région mise sur l'innovation pédagogique pour prévenir le décrochage scolaire et accompagner les publics fragiles. Elle soutient les expérimentations, anime le réseau GPECT et renforce les partenariats européens pour anticiper les mutations économiques.

Exemples :

- *Expérimentations pédagogiques innovantes : jeux autour de la connaissance de soi, ateliers 'ramassage des rêves et des peurs'.*
- *Animation du réseau GPECT et échanges avec les régions européennes dans le cadre du projet PEER REVIEW.*
- *Soutien renforcé aux Missions locales et aux structures d'accueil, information et orientation, ainsi qu'au Carif-Oref EMFOR.*

# Enseignement supérieur – Recherche

37 M€

**En 2026, la Région consacrera 37,14 M€ à sa politique en faveur de l'enseignement supérieur et de la recherche dont plus de 21 M€ à l'enseignement supérieur, 13,8 M€ à la recherche et 2 M€ pour l'école Hydrogène. Cette politique s'inscrit dans le cadre du Schéma régional de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (SRESRI) 2025-2030. Elle vise à améliorer la qualité de vie étudiante, soutenir la recherche et l'innovation, renforcer l'attractivité du territoire et répondre aux grands défis climatiques, sociaux et technologiques.**

## Enseignement supérieur et vie étudiante

La Région agit pour améliorer les conditions de vie des étudiants et soutenir les établissements. Les priorités incluent la lutte contre la précarité, l'égalité des chances et la modernisation des infrastructures universitaires. Les opérations immobilières inscrites au CPER visent à offrir des lieux de vie adaptés et des équipements pédagogiques innovants.

- *Construction du bâtiment Santé B4 à Dijon.*
- *Extension de l'ISI-FC à Besançon.*
- *Opérations EcoCampus à Belfort pour améliorer la performance énergétique.*
- *Réhabilitation pour Mobilitech à Montbéliard.*

## Mobilité internationale des jeunes

La Région encourage la mobilité européenne et internationale pour les étudiants, apprentis et jeunes diplômés. Ces dispositifs favorisent l'ouverture culturelle, l'insertion professionnelle et l'égalité des chances. Les aides prennent en compte les critères sociaux et soutiennent la mobilité douce et inclusive.

- *Dispositifs de bourses réactualisés en 2025 pour la mobilité internationale.*
- *Réseau de correspondants mobilité avec plus de 200 établissements.*
- *Aides spécifiques pour les jeunes en situation de handicap.*

## Recherche et innovation

La Région soutient les projets de recherche et d'innovation pour renforcer l'attractivité et anticiper les mutations économiques. Les dispositifs France 2030 et ATRACT visent à attirer des chercheurs et développer des filières émergentes comme l'hydrogène et les biothérapies.

- *Projet École de l'Hydrogène (EH2) : lauréat France 2030, (budget 9,4 M€, 6 M€ d'aide. Dont 2 M€ de la Région BFC)*
- *Dispositif ATRACT pour attirer des jeunes chercheurs internationaux.*
- *Forum régional de la CSTI et actions du Pavillon des sciences.*

## Valorisation et culture scientifique

La Région favorise le transfert de technologie et la création d'entreprises innovantes. Elle soutient la diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle (CSTI) pour renforcer le dialogue entre science et société.

- *Programme ICE (Itinéraire Chercheur Entrepreneur) pour accompagner les doctorants.*
- *8<sup>e</sup> édition du Forum régional CSTI.*
- *Soutien aux projets du Pavillon des sciences et aux initiatives universitaires.*

<b>Codes Programmes</b>	<b>Libellés Programmes</b>	<b>BP 2026 AP</b>	<b>BP 2026 CPI</b>	<b>BP 2026 AE</b>	<b>BP 2026 CPF</b>
23P01	Mobilité internationale des jeunes en Bourgogne Franche-Comté			2 151 800,00	2 143 285,00
23P02	Enseignement supérieur	13 905 000,00	12 006 537,83	1 003 000,00	1 016 888,00
23P03PR	Plan de relance 2020 Enseignement supérieur		2 086 000,00		
23P04	Ecocampus		4 000 000,00		
20P09	Intérêts moratoires - Enseignement supérieur				200,00
<b>ENSEIGNEMENT SUPERIEUR</b>		13 905 000,00	18 092 537,83	3 154 800,00	3 160 373,00
23P05	Ecole hydrogène	1 368 360,00	684 180,00	4 631 640,00	1 389 492,00
<b>ECOLE HYDROGENE</b>		1 368 360,00	684 180,00	4 631 640,00	1 389 492,00
<b>ENSEIGNEMENT SUPERIEUR</b>		15 273 360,00	18 776 717,83	7 786 440,00	4 549 865,00
67P04	Développement de la recherche	4 529 500,00	3 697 920,03	5 685 000,00	6 961 645,03
67P05	Valorisation de la recherche	880 000,00	880 000,00	1 965 800,00	2 278 783,70
60P04	Intérêts moratoires - Recherche				200,00
<b>RECHERCHE</b>		5 409 500,00	4 577 920,03	7 650 800,00	9 240 628,73



## AXE 2

# Transitions écologique, énergétique, adaptation climatique et numérique

Thématiques	CPI 2026	CPF 2026	TOTAL (CPF+CPI)
<b>AXE 2 - TRANSITION ECOLOGIQUE, ENERGETIQUE, ADAPTATION CLIMATIQUE ET NUMERIQUE</b>	<b>262 653 063 €</b>	<b>582 683 688 €</b>	<b>845 336 751 €</b>
Transition énergétique	20 260 305 €	2 461 657 €	<b>22 721 962 €</b>
Biodiversité - Eau	3 752 240 €	5 020 384 €	<b>8 772 624 €</b>
Education sensibilisation à l'environnement et développement durable		1 273 050 €	<b>1 273 050 €</b>
Economie circulaire - Déchets	2 976 024 €	429 110 €	<b>3 405 134 €</b>
Forêt - Bois	3 274 877 €	992 374 €	<b>4 267 251 €</b>
Montagne		35 875 €	<b>35 875 €</b>
Numérique	13 832 214 €	1 838 901 €	<b>15 671 115 €</b>
Mobilités	23 195 000 €	569 432 437 €	<b>592 627 437 €</b>
Infrastructures de transport	195 362 403 €	1 200 000 €	<b>196 562 403 €</b>

# Transition énergétique

22,7 M€

**En 2026, la Région Bourgogne-Franche-Comté consacre 22,7 M€ à la politique de transition énergétique. Cette politique s'inscrit dans la Feuille de route 2025-2030 et vise la neutralité carbone en 2050. Elle repose sur la rénovation énergétique performante, le développement des énergies renouvelables et la mobilisation citoyenne pour réussir la transition écologique.**

## Efficacité énergétique et rénovation performante

La Région poursuit le programme Effilogis pour améliorer la performance énergétique des bâtiments publics, logements sociaux et copropriétés. L'objectif est de réduire la précarité énergétique et d'atteindre le niveau BBC, en intégrant des matériaux biosourcés et des critères d'éco-conditionnalité.

- *Rénovation de 2 600 logements sociaux en 2025, objectif 4 500/an.*
- *Audits énergétiques et assistance à maîtrise d'ouvrage pour copropriétés.*
- *Appel à projets pour collectivités et associations avec critères BBC et biosourcés.*

## Développement des énergies renouvelables

La Région soutient les filières bois énergie, méthanisation, solaire thermique et micro-hydroélectricité. Les aides ciblent les réseaux de chaleur, les chaufferies bois et les projets citoyens pour garantir une gouvernance locale et une meilleure acceptabilité.

- *Dispositif MethaBFC pour accompagner les projets de méthanisation agricole.*
- *Feuille de route régionale pour le solaire thermique et la géothermie.*
- *Soutien aux chaufferies bois et réseaux de chaleur (>75 % EnR&R).*

## Mobilisation citoyenne et communication

La Région favorise l'implication des citoyens et des collectivités dans les projets EnR. Elle organise des campagnes de communication et des événements pour sensibiliser et valoriser les retours d'expérience.

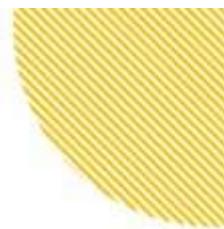
- *Journée régionale des EnR en septembre 2026 suivie d'une semaine de visites.*
- *Campagne digitale 'Vous avez raison' pour déconstruire les idées reçues.*
- *Vidéos d'acteurs engagés pour promouvoir les projets citoyens.*

## Animation territoriale et structuration des filières

La Région renforce l'offre professionnelle pour la rénovation énergétique performante et accompagne les territoires via des appels à projets. Elle soutient la formation des professionnels et l'animation régionale autour des matériaux biosourcés et du réemploi.

- *Appel à projets pour actions locales (Pays Beaunois, Dijon Métropole, Grand Besançon).*
- *Formation des artisans et entreprises via le Pôle Énergie BFC.*
- *Animation régionale autour de la géothermie et des matériaux biosourcés.*

<b>Codes Programmes</b>	<b>Libellés Programmes</b>	<b>BP 2026 AP</b>	<b>BP 2026 CPI</b>	<b>BP 2026 AE</b>	<b>BP 2026 CPF</b>
71P08	Centre de ressources			430 000,00	427 500,00
74P01	Qualité de l'air	50 000,00	50 000,00		
75P04	Efficacité énergétique	13 650 000,00	16 310 305,19	550 000,00	1 051 498,15
75P05	Etudes, observation, sensibilisation			155 000,00	246 535,10
75P01	Politiques de l'énergie			450 000,00	734 123,51
75P02	Politiques de l'énergie CPER 2015-2020	2 000 000,00	1 900 000,00		
75P03PR	Plan de relance Transition énergétique		2 000 000,00		
70P02	Intérêts moratoires - Transition énergétique				2 000,00
	<b>TRANSITION ENERGETIQUE</b>	15 700 000,00	20 260 305,19	1 585 000,00	2 461 656,76



## Biodiversité - Eau

8,7 M€

**En 2026, la Région Bourgogne-Franche-Comté consacre 8,7 M€ à la politique de préservation de la biodiversité et de la gestion de l'eau. Cette stratégie vise à protéger les milieux naturels, restaurer les continuités écologiques et anticiper les impacts du changement climatique. Elle s'appuie sur des partenariats avec les acteurs locaux et des dispositifs européens pour renforcer l'action territoriale.**

### Protection des espaces naturels et Réserves Naturelles Régionales

La Région renforce la protection des milieux les plus fragiles à travers le réseau des 19 Réserves Naturelles Régionales (RNR). En 2026, l'extension du réseau et la mise en œuvre des plans de gestion sont prioritaires pour préserver la faune et la flore locales.

- *Extension du réseau des RNR pour atteindre plus de 5 000 hectares protégés.*
- *Travaux de restauration des tourbières dans le cadre du programme LIFE Climat*

### Tourbières du Jura.

- *Création de vergers de sauvegarde et plantation de haies pour favoriser la biodiversité.*

### Natura 2000 et milieux aquatiques

La Région anime et soutient la gestion des 118 sites Natura 2000 et des milieux aquatiques. Les actions visent à restaurer les continuités écologiques et à améliorer la qualité des eaux, en lien avec les objectifs européens.

- *Cartographies des habitats et inventaires faune/flore dans la Vallée du Drugeon et du Haut Doubs.*
- *Animation des contrats de rivières et élaboration des Projets Territoriaux de Gestion de l'Eau (PTCE).*
- *Suppression des seuils et reméandrement pour restaurer les continuités écologiques.*

### Renaturation et lutte contre les îlots de chaleur

La Région soutient les projets de renaturation en milieu urbain pour améliorer la qualité de vie et réduire les effets du dérèglement climatique. Ces actions favorisent la création de corridors écologiques et l'intégration de solutions fondées sur la nature.

- *Plantation de haies et bosquets dans les zones urbaines sensibles.*
- *Création de zones humides pour réguler les flux hydriques et préserver la biodiversité.*
- *Projets pilotes de végétalisation des cours d'école et espaces publics.*

### Animation territoriale et partenariats

La Région s'appuie sur l'Agence régionale de la biodiversité et un réseau d'acteurs pour amplifier les actions locales. Elle soutient les projets innovants, les démarches participatives et les partenariats européens pour renforcer la connaissance et la sensibilisation.

- *Déploiement de l'Observatoire régional de la biodiversité.*
- *Soutien aux projets LIFE pour la protection des espèces menacées (tourbières, chiroptères).*
- *Actions de sciences participatives et médiation avec les exploitations agricoles pour la cohabitation avec le loup.*

<b>Codes Programmes</b>	<b>Libellés Programmes</b>	<b>BP 2026 AP</b>	<b>BP 2026 CPI</b>	<b>BP 2026 AE</b>	<b>BP 2026 CPF</b>
70P01	Intérêts moratoires				1 600,00
71P05	Agence régionale de la biodiversité	75 000,00	60 000,00	350 000,00	347 500,00
73P01	Ressource en eau et protection des milieux aquatiques	600 000,00	560 000,00	600 000,00	545 000,00
73P04	Plan Loire Rhône			10 000,00	10 000,00
73P06PG	Protection contre l'érosion des sols / mesures FEADER		120 000,00		
76P07	Protection de la biodiversité	2 740 000,00	2 492 240,00	2 094 575,00	2 031 987,50
76P06PG	Natura 2000		420 000,00		677 783,42
76P09	Natura 2000 hors FEADER	120 000,00	100 000,00	1 221 000,00	1 406 512,58
<b>BIODIVERSITE - EAU</b>		<b>3 535 000,00</b>	<b>3 752 240,00</b>	<b>4 275 575,00</b>	<b>5 020 383,50</b>

# Education et sensibilisation à l'environnement et au développement durable

1,2 M€

**En 2026, la Région Bourgogne-Franche-Comté consacre 1,2 M€ à l'éducation et à la sensibilisation à l'environnement et au développement durable. Cette politique vise à renforcer la compréhension des enjeux climatiques et écologiques, à encourager les changements de comportements et à soutenir les acteurs locaux dans leurs actions pédagogiques. Elle s'inscrit dans une stratégie globale pour mobiliser toutes les générations et favoriser la transition écologique.**

## Appels à projets et dispositifs pour les publics scolaires

La Région déploie des dispositifs spécifiques pour sensibiliser les jeunes aux enjeux environnementaux. Les appels à projets EEDD permettent de financer des actions concrètes dans les lycées et les zones prioritaires. Le dispositif 'Classes Environnement' favorise l'immersion des élèves dans des ateliers pédagogiques dédiés à la biodiversité, à l'énergie et à la gestion des déchets.

- *Organisation de séjours pédagogiques pour les lycéens des zones rurales et REP.*
- *Ateliers pratiques sur la réduction des déchets et la préservation de la biodiversité.*
- *Actions menées en partenariat avec des associations locales pour sensibiliser aux économies d'énergie.*

## Soutien aux associations et réseaux

La Région maintient son soutien aux associations et réseaux qui œuvrent pour l'éducation à l'environnement. Ces structures jouent un rôle clé dans la diffusion des bonnes pratiques et l'accompagnement des projets territoriaux. Elles contribuent à la formation des professionnels et à l'innovation pédagogique.

Exemples :

- *Soutien aux six CPIE (Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement) implantés dans la région.*
- *des actions du réseau GRAINE pour l'animation et la formation des acteurs de l'EEDD.*
- *Appui à l'association ALTERRE pour ses projets sur le climat et la biodiversité.*

## Actions pour le climat et colloques

La Région développe des initiatives pour informer et mobiliser le grand public et les décideurs sur les enjeux climatiques. Elle soutient la création d'un GIEC régional et finance des colloques et manifestations pour favoriser le dialogue entre scientifiques, acteurs locaux et citoyens.

- *Fonctionnement du GREBE BFC, groupe d'experts sur le climat.*
- *Organisation de colloques régionaux sur la biodiversité et la transition écologique.*
- *Participation à des événements nationaux pour valoriser les actions régionales.*

Codes Programmes	Libellés Programmes	BP 2026 AP	BP 2026 CPI	BP 2026 AE	BP 2026 CPF
71P03	Connaissance et éducation à l'environnement			1 070 000,00	1 202 900,00
71P06	Actions climat pour Région			20 000,00	30 000,00
71P07	Soutien aux manifestations et colloques			40 000,00	40 150,00
EDUCATION ET SENSIBILISATION A L'ENVIRONNEMENT		0,00	0,00	1 130 000,00	1 273 050,00

# Economie circulaire - Déchets

3,4 M€

**En 2026, la Région Bourgogne-Franche-Comté consacre 3,4 M€ à sa politique en faveur de l'économie circulaire et de la gestion des déchets. Cette stratégie vise à réduire la production de déchets, encourager le réemploi et le recyclage, et promouvoir des pratiques responsables auprès des acteurs publics, privés et des citoyens. Elle s'inscrit dans le cadre du SRADDET et de la feuille de route régionale économie circulaire (FREC).**

## Prévention et sensibilisation

La Région intensifie ses actions de sensibilisation pour réduire les déchets à la source. Elle mobilise les collectivités, les filières professionnelles et les établissements scolaires pour promouvoir les gestes écoresponsables et la hiérarchie des modes de traitement des déchets.

- *Formations et animations auprès des collectivités et des lycées pour améliorer la gestion des déchets.*
- *Campagnes de communication pour inciter au tri et à la réduction des déchets.*
- *Organisation de journées régionales dédiées à l'économie circulaire.*

## Réemploi et recyclage

La Région soutient les initiatives innovantes pour prolonger la durée de vie des produits et valoriser les matières. Elle accompagne les projets de réemploi et de recyclage, notamment dans le secteur du BTP, qui représente 70 % des volumes de déchets produits en Bourgogne-Franche-Comté.

- *Accélérateur à projets en partenariat avec l'ADEME pour faire émerger des solutions innovantes.*
- *Déploiement de la boucle locale consigne pour le réemploi des bouteilles et contenants.*
- *Soutien aux plateformes de réemploi des matériaux de construction.*

## Observatoire et outils numériques

Pour piloter efficacement la politique régionale, la Région développe des outils numériques et des observatoires pour suivre les flux de déchets et évaluer les progrès réalisés. Ces dispositifs favorisent la transparence et l'implication des acteurs.

- *Mise en œuvre de l'enquête 'Collecte' auprès des collectivités pour alimenter l'observatoire régional et national SINOE.*
- *Déploiement de la plateforme BFCcirculaire.org pour valoriser les projets et inspirer les acteurs.*
- *Publication annuelle des indicateurs régionaux sur la réduction et la valorisation des déchets.*

Codes Programmes	Libellés Programmes	BP 2026 AP	BP 2026 CPI	BP 2026 AE	BP 2026 CPF
72P01	Plan de déchets et économie circulaire	650 000,00	660 000,00	570 000,00	429 110,00
72P02PR	Plan de relance Plan déchets et économie circulaire		2 316 023,75		
	<b>ECONOMIE CIRCULAIRE - DECHETS</b>	650 000,00	2 976 023,75	570 000,00	429 110,00

## Forêt - Bois

4,2 M€

*L'avenir de la filière forêt-bois mais aussi la diversité des enjeux environnementaux et sociétaux (paysages, biodiversité, sols, ressource en eau, aménités diverses ...) nécessitent d'amplifier et d'accélérer les évolutions engagées ces dernières années dans la politique forêt-bois de la Région.*

**En 2026, la Région Bourgogne-Franche-Comté consacre 4,2 M€ à la politique en faveur de la filière forêt-bois. Cette stratégie vise à renforcer la compétitivité des entreprises, soutenir une gestion durable des forêts et promouvoir l'utilisation du bois local dans la construction. Elle répond à des enjeux économiques, environnementaux et climatiques, tout en contribuant à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.**

### Animation et structuration de la filière

La Région accompagne la structuration de la filière forêt-bois pour renforcer la coopération entre les acteurs, de l'amont à l'aval. L'interprofession Fibois joue un rôle clé dans la coordination des initiatives et la mise en réseau des entreprises. L'objectif est de développer des circuits de valorisation locaux et d'améliorer la compétitivité des entreprises.

- *Soutien aux actions collectives portées par Fibois pour la promotion du bois local.*
- *Organisation de formations et d'expérimentations pour anticiper les effets du changement climatique.*
- *Animation de projets territoriaux pour optimiser l'exploitation durable des forêts.*

### Modernisation des entreprises du bois

La Région soutient la modernisation des scieries et des entreprises de travaux forestiers pour améliorer leur compétitivité. Les aides régionales permettent d'investir dans des équipements performants et de consolider la trésorerie des entreprises.

- *Subventions pour l'acquisition de machines de sciage à haute performance.*
- *Aides aux entrepreneurs pour l'achat de matériels de débardage et de transport.*
- *Accompagnement des projets d'investissement pour la modernisation des outils de production.*

### Gestion forestière exemplaire

La Région encourage les pratiques sylvicoles durables pour renforcer la résilience des forêts face au changement climatique. Les dispositifs financent la conversion forestière, la régénération naturelle et les plantations expérimentales.

- *Financement de plantations expérimentales dans le cadre du réseau national 'îlots d'avenir'.*
- *Aides pour la régénération naturelle et l'élagage des peuplements forestiers.*
- *Soutien aux projets de diversification des essences pour anticiper les évolutions climatiques.*

### Constructions publiques en bois local

La Région favorise l'utilisation du bois local dans les projets de construction publique pour valoriser la ressource régionale et réduire l'empreinte carbone des bâtiments. Cette politique contribue à la performance énergétique et au stockage du carbone.

- *Soutien à la construction d'écoles et de bâtiments publics en bois local.*
- *Financement de projets intégrant des matériaux biosourcés et des normes environnementales ambitieuses.*
- *Accompagnement des maîtres d'ouvrage pour la conception de bâtiments à faible empreinte carbone.*

<b>Codes Programmes</b>	<b>Libellés Programmes</b>	<b>BP 2026 AP</b>	<b>BP 2026 CPI</b>	<b>BP 2026 AE</b>	<b>BP 2026 CPF</b>
631P14	Animation filière			920 000,00	992 373,83
631P17	Modernisation des entreprises du bois	650 000,00	629 094,53		
631P18	Gestion forestière exemplaire	400 000,00	684 322,68		
631P19	Constructions publiques en bois local	900 000,00	1 461 459,88		
631P25PG	Dessertes forestières		500 000,00		
<b>FORET - BOIS</b>		<b>1 950 000,00</b>	<b>3 274 877,09</b>	<b>920 000,00</b>	<b>992 373,83</b>

## Montagne

35,8 M€

*La contribution de la Région Bourgogne-Franche-Comté aux contrats de plan interrégionaux État-Régions (CPIER) de massifs matérialise la prise en compte concrète des spécificités montagne de la région. Elle illustre également ce principe de différenciation de l'action régionale à l'œuvre dans l'ensemble du territoire.*

**En 2026, la Région Bourgogne-Franche-Comté consacre 35 875 € à la politique en faveur des territoires de montagne. Cette stratégie vise à renforcer l'attractivité, soutenir le développement durable et accompagner les acteurs locaux dans leurs projets. Elle s'inscrit dans le cadre des conventions interrégionales de massif (CPIER) et répond aux enjeux économiques, climatiques et environnementaux propres aux zones de montagne.**

### Coopérations interrégionales

La Région participe activement aux instances de concertation et de programmation des CPIER pour garantir une approche mutualisée et concertée. Ces coopérations permettent de valoriser les spécificités des massifs et d'assurer une cohérence des politiques publiques.

- *Animation des instances du CPIER Massif du Jura et valorisation des résultats.*
- *Promotion des contractualisations CPIER 2021-2027 auprès des porteurs de projets.*
- *Organisation de réunions interrégionales pour coordonner les actions entre l'État, les Régions et les Départements.*

### Développement durable et attractivité

Les territoires de montagne doivent concilier développement économique, adaptation au changement climatique et préservation des espaces naturels. La Région soutient des projets qui favorisent cet équilibre, en encourageant l'innovation et la diversification des activités.

- *Soutien à des projets touristiques durables dans le Massif du Jura.*
- *Accompagnement des initiatives locales pour la valorisation des produits agroalimentaires.*
- *Actions pour la préservation des paysages et la biodiversité en zones de montagne.*

### Soutien aux projets sectoriels

La Région finance des projets dans des secteurs clés tels que le tourisme, l'agriculture, la forêt et l'agroalimentaire. Ces actions visent à renforcer l'économie locale et à anticiper les mutations liées aux transitions écologiques et numériques.

- *Appui à la création de circuits courts pour les produits de montagne.*
- *Soutien à des projets innovants dans la filière bois et agroalimentaire.*
- *Développement de formations pour les métiers liés à la montagne et au tourisme durable.*

Codes Programmes	Libellés Programmes	BP 2026 AP	BP 2026 CPI	BP 2026 AE	BP 2026 CPF
54P16	Coopération interrégionale			15 000,00	35 875,00
	MONTAGNE	0,00	0,00	15 000,00	35 875,00

# Numérique

15,6 M€

**En 2026, la Région Bourgogne-Franche-Comté consacre 15,6 M€ à sa politique numérique. Cette stratégie vise à garantir la souveraineté numérique, réduire la fracture digitale et promouvoir des usages responsables et inclusifs. Elle s'articule autour de l'aménagement numérique, de la gouvernance des données, de la cybersécurité et du développement des services numériques innovants.**

## Aménagement numérique et BFC Connect

La Région poursuit le déploiement du réseau BFC Connect pour raccorder les lycées, sites administratifs et collectivités au très haut débit. Cette action garantit une connectivité performante et sécurisée, essentielle pour l'éducation, la santé et les services publics.

- *Extension du GFU dans la Nièvre pour raccorder lycées et collèges.*
- *Finalisation du raccordement des 150 sites régionaux au réseau BFC Connect.*
- *Collaboration avec le CIP RENATER pour sécuriser les accès Internet des établissements.*
- *Stratégie régionale et gouvernance de la donnée*

## Stratégie Régionale de la Donnée et de l'Intelligence Artificielle (SRDIA)

En 2026, la Région présentera sa Stratégie Régionale de la Donnée et de l'Intelligence Artificielle (SRDIA), pensée pour agir simultanément sur les trois niveaux - administration régionale, politiques publiques et territoires. La SRDIA ambitionne de faire de la Bourgogne-Franche-Comté un territoire exemplaire dans l'usage maîtrisé, responsable et souverain de la donnée et des technologies d'intelligence artificielle. Elle a pour ambition de poser un cadre cohérent pour sécuriser, partager et valoriser les données, encourager l'innovation utile et renforcer les compétences humaines nécessaires pour intégrer l'IA au service de l'intérêt général.

- *Études pour la création d'un Nuage Souverain Régional.*
- *Actions d'acculturation et de formation à l'IA générative pour les agents.*

## Numérique responsable et cybersécurité

La Région s'engage pour un numérique sobre et durable, en réduisant l'empreinte environnementale des équipements et en renforçant la cybersécurité. Le CSIRT-BFC assure la protection des systèmes régionaux contre les cyberattaques.

- *Mise en œuvre de la feuille de route Numérique Responsable avec 33 actions sur 3 ans.*
- *Déploiement du centre de réponse aux incidents de cybersécurité CSIRT-BFC.*
- *Sensibilisation des agents et des collectivités aux bonnes pratiques numériques.*

## Usages innovants et e-services

La Région développe des services numériques pour améliorer la vie quotidienne des citoyens et des entreprises. Ces dispositifs couvrent l'e-santé, l'e-tourisme, l'e-administration et l'inclusion numérique.

- *Déploiement d'animateurs numériques pour accompagner les territoires.*
- *Projets e-santé pour le bien-vieillir et la télémédecine.*

<b>Codes Programmes</b>	<b>Libellés Programmes</b>	<b>BP 2026 AP</b>	<b>BP 2026 CPI</b>	<b>BP 2026 AE</b>	<b>BP 2026 CPF</b>
57P01	Usages innovants et transformation numérique BFC	1 400 000,00	6 873 684,93	1 442 000,00	1 336 040,66
57P02	Haut débit et très haut débit				5 279,00
57P05	Réseau radio régional - R3		27 700,92		
57P06	Analyse et données territoriales	40 000,00	70 000,00	10 000,00	20 000,00
57P09PR	Plan de relance 2020 Transformation numérique		3 982 352,74		
57P11	BFC Connect	4 000 000,00	2 878 475,20	400 000,00	472 581,30
50P08	Intérêts moratoires - Transformation numérique				5 000,00
<b>NUMERIQUE</b>		<b>5 440 000,00</b>	<b>13 832 213,79</b>	<b>1 852 000,00</b>	<b>1 838 900,96</b>

# Mobilités et infrastructures

789,1 M€

**En 2026, la Région mobilisera 789,1 M€, au titre de sa politique mobilités (592,6 M€) et infrastructures (196,5 M€) pour renforcer les mobilités et moderniser les infrastructures de transport. Cet effort traduit une ambition forte : offrir des solutions de déplacement durables, accessibles et performantes à tous les habitants, tout en accompagnant la transition écologique et numérique.**

## Mobilités : des services innovants et une offre renforcée - 592,6M€

La mobilité est au cœur des priorités régionales. En 2026, la Région poursuit son engagement pour garantir une offre de transport fiable, accessible et adaptée aux besoins des habitants, tout en intégrant des solutions numériques pour simplifier les déplacements.

### → Conforter le réseau ferroviaire et routier

La Région maintient et améliore les dessertes TRAIN et CAR Mobigo, qui constituent l'ossature des déplacements régionaux. Les liaisons transfrontalières vers la Suisse (Frasne-Vallorbe, Frasne-Neuchâtel) sont préservées, favorisant les échanges économiques et touristiques.

Elle continue également de participer au financement de la ligne Paris-Belfort-Mulhouse, en partenariat avec la Région Grand Est, garantissant ainsi la continuité des services sur un axe stratégique.

Sur le réseau routier, la stabilité des contrats de transport interurbain et scolaire est assurée, avec peu de renouvellements en 2026, ce qui permet de maintenir une qualité de service homogène.

### → Déploiement d'outils numériques pour les voyageurs

La Région franchit une étape majeure avec la mise en œuvre du Dispositif Régional de Distribution et de Services aux Voyageurs (DRDSV). Ce système vise à offrir une solution unique regroupant toutes les informations nécessaires : horaires, tarifs, itinéraires et titres de transport.

Parallèlement, le Système d'Information Multimodale (SIM) s'enrichit de nouvelles fonctionnalités : calculateur tarifaire, vente de M-ticket, plateforme de covoiturage organisée. Une centrale d'appels régionale complète ce dispositif pour garantir une information multimodale intégrée et accessible à tous.

### → Accessibilité et intermodalité

La Région poursuit ses efforts pour rendre la mobilité plus inclusive. La billettique scolaire 2School est finalisée, simplifiant les déplacements des élèves et renforçant la sécurité.

Les subventions pour les plateformes de mobilité, le ticket mobilité, les vélostationnements en gare et les espaces intermodaux (Dijon, Dole, Vesoul) sont maintenues.

Enfin, le déploiement d'abris à vélos sécurisés dans les gares petites et moyennes (moins de 500 voyageurs/jour) favorise l'intermodalité et encourage les modes doux.

## **Infrastructures de transport : modernisation et transition énergétique - 196,5 M€**

**Au-delà des services, la Région investit massivement dans la modernisation des infrastructures pour garantir des déplacements sûrs, efficaces et respectueux de l'environnement. Ces projets structurants visent à renforcer l'attractivité du territoire et à accompagner la transition énergétique.**

### → Réseau ferroviaire et gares

Les travaux de modernisation se poursuivent sur les gares de Sens et Mouchard, inscrits au Contrat de Plan État-Région (CPER) 2023-2027.

La Région engage également des crédits pour maintenir la circulation sur l'étoile ferroviaire de Paray et pour investir dans les lignes fines du territoire, essentielles pour la desserte des zones rurales.

L'accessibilité des points d'arrêt routiers et des gares reste une priorité, avec des aménagements prévus dans le cadre du Schéma Directeur d'Accessibilité (SDA Ad'AP).

### → Ateliers et matériel ferroviaire

Pour garantir la performance du matériel roulant, la Région sécurise la maîtrise foncière des sites de Dijon et Nevers et adapte l'atelier AMTER de Perrigny à la maintenance des composants hydrogène (H2).

Ces investissements s'accompagnent de travaux immobiliers, d'acquisition d'outillage et d'équipements techniques pour moderniser les installations de maintenance.

### → Infrastructures multimodales et fluviales

La Région renforce la logistique multimodale avec la modernisation des ports de Chalon-sur-Saône et Mâcon : réaménagement des quais fluviaux, extension des voies ferrées et amélioration des terminaux rail-route.

Une contribution exceptionnelle est prévue pour le port de Pagny, avant sa reprise par Voies Navigables de France, afin de soutenir son développement stratégique.

Enfin, la participation au syndicat mixte du Technoport de Pagny confirme l'engagement régional pour une logistique durable et compétitive.

**Ces investissements illustrent la volonté de la Région Bourgogne-Franche-Comté de répondre aux enjeux de mobilité durable, d'intermodalité et de transition énergétique, tout en améliorant le confort et la sécurité des usagers.**

<b>Codes Programmes</b>	<b>Libellés Programmes</b>	<b>BP 2026 AP</b>	<b>BP 2026 CPI</b>	<b>BP 2026 AE</b>	<b>BP 2026 CPF</b>
80P01	Intérêts moratoires				50 000,00
82P03	Revertement Départements transports interurbains et scolaires			15 714 196,40	15 714 196,40
81P02	Autres dépenses transfert transport		1 000 000,00	50 000,00	50 000,00
82P02	Exploitation des lignes routières régionales				2 111 400,00
82P06	Promotion et tarification TER			400 000,00	400 000,00
82P07	Billettique	450 000,00	11 845 000,00	792 000,00	3 432 000,00
82P08	Exploitation des lignes ferroviaires régionales BFC	10 100 000,00	10 100 000,00	359 406 623,00	375 207 623,00
81P01	Lignes routières scolaires Bourgogne Franche comté			138 468 118,00	138 468 118,00
82P11	Lignes routières interurbain Bourgogne Franche Comté			30 799 500,00	30 799 500,00
82P12	Mobilité		250 000,00	2 129 500,00	3 199 500,00
<b>MOBILITES</b>		10 550 000,00	23 195 000,00	547 759 937,40	569 432 337,40
82P04	Matériel TER	31 133 279,00	133 315 434,28		
82P05PR	Plan de relance Matériel TER		9 465 000,00		
82P09	Transports collectifs et modes doux	400 000,00	1 300 000,00		200 000,00
85P03	Transports collectifs et modes doux CPER	39 887 500,00	26 750 402,81		
85P04	Transports collectifs et modes doux	2 625 000,00	3 626 000,00		
85P06	Schéma directeur accessibilité gares	700 000,00	986 879,75		
84P01	Routes nationales		100 000,00		
84P02	Routes	20 000 000,00	18 418 686,29		
86P01	Voies navigables et plateformes multimodales			250 000,00	250 000,00
82P14	Voies navigables et plateformes multimodales	2 550 000,00	1 100 000,00		
82P15	Aviation civile	300 000,00	300 000,00	745 000,00	745 000,00
80P05	Intérêts moratoires - Transports et infrastructures				5 000,00
<b>INFRASTRUCTURE DE TRANSPORTS</b>		97 595 779,00	195 362 403,13	995 000,00	1 200 000,00



## AXE 3

### Fraternité - Vivre ensemble

Thématiques	CPI 2026	CPF 2026	TOTAL (CPF+CPI)
<b>AXE 3 - FRATERNITE ET VIVRE ENSEMBLE</b>	<b>118 167 107 €</b>	<b>53 498 033 €</b>	<b>171 665 141 €</b>
Aménagement du territoire	39 187 940 €	4 692 718 €	<b>43 880 658 €</b>
Santé et alimentation	188 117 €	383 368 €	<b>571 485 €</b>
Culture	14 353 628 €	19 222 610 €	<b>33 576 238 €</b>
Sport	4 542 517 €	4 742 292 €	<b>9 284 809 €</b>
Vie associative	34 821 €	2 406 517 €	<b>2 441 338 €</b>
Jeunesse		1 273 107 €	<b>1 273 107 €</b>
Action européenne et internationale	59 860 085 €	20 777 421 €	<b>80 637 506 €</b>

## Aménagement du territoire

43,8 M€

**En 2026, la Région Bourgogne-Franche-Comté consacre 43,8 millions d'euros à sa politique d'aménagement du territoire. Cet engagement vise à accompagner les territoires dans leurs transitions écologiques, numériques et sociales, tout en renforçant leur attractivité et leur cohésion. Cette politique s'appuie sur le Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) et se décline autour de quatre piliers : territoires de projets, centralités rurales, quartiers prioritaires.**

**Territoires de projets : accélérer les transitions et soutenir l'ingénierie locale**  
**2026 marque une étape clé pour les contrats Territoires en Action (TEA).**

Volet territorial : Les projets déposés avant fin 2025 seront accompagnés dès le premier semestre 2026. Ils portent sur des thématiques structurantes : adaptation au changement climatique, création de nouveaux services à la population, mobilités, santé. La Région mobilise également des crédits pour soutenir l'ingénierie territoriale, avec près de 70 demandes attendues.

Volet métropolitain : Une cinquantaine de projets innovants seront financés pour renforcer les fonctions métropolitaines dans les domaines de l'économie, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Dont notamment :

- ➔ *Doubs : Création d'un réseau de pistes cyclables intercommunales pour favoriser la mobilité douce entre Besançon et les communes périurbaines.*
- ➔ *Nièvre : Mise en place d'un service de santé itinérant pour les zones rurales isolées, avec financement de véhicules équipés.*
- ➔ *Saône-et-Loire : Déploiement d'un plan d'adaptation au changement climatique pour les zones viticoles (gestion de l'eau, biodiversité).*

## Centralités rurales en Région (C2R) : revitaliser les villes et renforcer les services de proximité

Les 115 conventions du dispositif Centralités rurales en Région (C2R) arrivent à échéance en 2026. Ces conventions permettent aux communes rurales et fragiles de financer des projets d'aménagement d'espaces publics, d'équipements de services à la population et de revitalisation des centres-bourgs. Ces actions sont essentielles pour maintenir des services accessibles et renforcer l'attractivité des territoires.

Dont notamment :

- ➔ *Jura : Réhabilitation de la place centrale d'Arbois avec aménagement d'espaces publics et création d'un pôle de services (crèche, maison de santé).*
- ➔ *Haute-Saône : Modernisation des équipements culturels à Luxeuil-les-Bains pour renforcer l'attractivité touristique et locale.*
- ➔ *Yonne : Revitalisation du centre-bourg de Tonnerre avec rénovation des commerces et création d'un tiers-lieu numérique.*

## **Quartiers prioritaires : améliorer le cadre de vie et favoriser la cohésion sociale**

La Région poursuit son intervention dans les quartiers prioritaires grâce à deux dispositifs complémentaires :

- ➔ **Le Fonds d'Aide aux Projets (FAP)** : est un dispositif qui permet de financer des projets d'animation d'espaces publics ou des actions de formation-emploi-insertion dans les quartiers d'intervention prioritaires. Il comprend un volet « programmation », qui permet à la Région de contribuer aux appels à projets des contrats de ville, et un volet « fil de l'eau » qui permet de financer des projets tout au long de l'année de manière souple et réactive.
- ➔ **Quartiers en Transition** : un nouveau dispositif soutient des projets d'investissement visant à améliorer le cadre de vie et l'attractivité des quartiers prioritaires, tout en intégrant les enjeux d'adaptation au changement climatique, portés principalement par les collectivités ou les bailleurs.

Dont notamment :

- ➔ *de Belfort : Programme « Quartiers en Transition » à Belfort Nord : rénovation énergétique des logements sociaux et création d'espaces verts.*
- ➔ *Côte-d'Or : Fonds d'Aide aux Projets pour des ateliers de formation numérique dans les quartiers prioritaires de Dijon.*

## **Ruralités : encourager l'innovation et la participation citoyenne**

Le programme Espaces Nouveaux, Villages Innovants (ENVI) accompagne des projets participatifs et innovants dans les communes de moins de 2 000 habitants. Ces initiatives favorisent le vivre-ensemble et la transition écologique.

Les territoires ruraux bénéficieront également des fonds européens (FEDER et Leader), avec les premiers paiements des conventions 2023-2027 prévus en 2026, pour soutenir des projets de développement local.

## **Prospective et partenariats : anticiper les évolutions et innover**

La Région poursuit la mise en œuvre du SRADDET par l'animation de réseaux, des rencontres territoriales et des formations. Une étude partenariale sur les trajectoires des villes moyennes sera finalisée pour identifier des leviers d'action innovants.

Des événements majeurs viendront rythmer l'année : Rural Tour initié en 2025, Journées régionales des territoires en transition et un colloque sur les centralités, afin de partager les bonnes pratiques et renforcer la coopération entre acteurs.

## **Parcs naturels régionaux : des territoires pilotes pour la transition**

En 2026, la Région consolide son partenariat avec les Parcs naturels régionaux, acteurs clés de la transition écologique. L'année sera marquée par la révision des chartes du Haut-Jura et des Ballons des Vosges, intégrant des objectifs ambitieux d'adaptation au changement climatique.

La Région mobilise des crédits pour soutenir leurs actions : préservation des milieux naturels, développement d'un tourisme durable, valorisation des ressources locales et sensibilisation des habitants. Véritables laboratoires d'innovation, ces Parcs expérimentent des solutions conciliant attractivité économique et respect des équilibres écologiques.

Dont notamment :

Parc naturel régional du Haut-Jura :

- *Préservation des zones humides pour maintenir la biodiversité et réguler les ressources en eau.*
- *Création d'un observatoire de la faune et de la flore pour suivre les impacts du changement climatique.*
- *Développement d'itinéraires de randonnée durable avec signalétique écologique et valorisation des paysages.*

Parc naturel régional du Morvan :

- *Valorisation des circuits courts alimentaires et des produits locaux pour soutenir l'économie rurale.*
- *Création d'un observatoire des friches et des paysages pour anticiper les évolutions territoriales.*
- *Développement d'actions culturelles et patrimoniales pour renforcer l'attractivité touristique*

## Fonds européens : un levier pour les transitions

Les crédits européens soutiendront des projets d'infrastructures vertes en ville, de renouvellement urbain et de reconversion foncière, contribuant à la cohésion et à l'attractivité des territoires.

<b>Codes Programmes</b>	<b>Libellés Programmes</b>	<b>BP 2026 AP</b>	<b>BP 2026 CPI</b>	<b>BP 2026 AE</b>	<b>BP 2026 CPF</b>
50P03	SRADDET			40 000,00	15 000,00
50P05	Prospective			200 000,00	203 910,00
50P01	Intérêts moratoires DATH				500,00
50P02	Animations			60 000,00	60 022,18
52P01	FIP FAP		43 525,00	1 100 000,00	941 666,19
52P03	Cohésion sociale 2015-2020			30 000,00	30 000,00
52P05	Renouvellement urbain BFC		2 392 607,00		
52P06	Quartiers en transition	2 500 000,00	280 000,00		
53P02	Nouvelles ruralités ENVI BFC	1 500 000,00	1 543 800,74	50 000,00	45 625,00
53P03PR	Plan de relance ENVI		10 100,00		
54P07	Bourg centre		1 874 058,68		
54P08	Contrat de territoire 2018-2021 BFC		631 148,75		
54P09	Développement local BFC		77 995,44		
54P11PR	Plan de relance Transformation territoriale		785 000,00		
54P12PG	TEA Volet territorial 2022-2028		15 097 972,00	1 300 000,00	1 272 141,59
54P13PG	Centralités Rurales en Région		6 253 847,00	10 000,00	14 500,00
54P14PG	TEA Volet Métropolitain 2022-2028		9 093 802,79		
54P15PG	Contrepartie LEADER		720 000,00		
55P01	Cœurs de villages		6 523,00		
55P06	Habitat et aménagement BFC		162 853,32		
76P01	Parc naturel régional BFC	350 000,00	214 706,20	2 170 000,00	2 107 653,34
50P07	Intérêts moratoires - Démarches partenariales				1 000,00
50P09	Intérêts moratoires - Territoires				700,00
	<b>AMENAGEMENT DU TERRITOIRE</b>	<b>4 350 000,00</b>	<b>39 187 939,92</b>	<b>4 960 000,00</b>	<b>4 692 718,30</b>

## Santé et alimentation

0,5 M€

**En 2026, la Région Bourgogne-Franche-Comté consacre 571 485 € à sa politique en faveur de la santé et de l'alimentation. Cet investissement vise à réduire les inégalités d'accès aux soins, améliorer la prévention et promouvoir une alimentation saine et locale, en cohérence avec la feuille de route santé 2024-2028. La Région affirme son engagement pour une santé accessible et une alimentation durable, au service de tous les habitants.**

### Améliorer l'accès aux soins et la coordination des professionnels

La Région soutient des projets innovants pour renforcer l'offre de soins, notamment dans les zones rurales et fragiles. Elle finance des expérimentations pour améliorer la coordination entre professionnels, développer des formats mobiles et faciliter l'installation des jeunes praticiens.

Dont notamment :

- *Doubs : Déploiement d'un médicibus mobile pour les communes isolées.*
- *Nièvre : Crédit à la création d'un centre de santé multisites pour garantir des soins de premier recours.*

### Santé et environnement : prévenir et agir

La Région agit en partenariat avec l'ARS pour anticiper les risques sanitaires liés à l'environnement et promouvoir la santé publique. Les actions portent sur la prévention des maladies cardiovasculaires, des addictions et la sensibilisation aux enjeux « Une seule santé ».

Dont notamment :

- *Jura : Programme « Une seule santé » pour sensibiliser aux risques liés à la biodiversité.*
- *Saône-et-Loire : Ateliers de prévention sur les maladies cardiovasculaires et addictions.*

### Promouvoir une alimentation saine et locale

La Région encourage les circuits courts, l'éducation alimentaire et la lutte contre la précarité alimentaire. Ces initiatives visent à rapprocher producteurs et consommateurs et à sensibiliser les familles à une alimentation équilibrée.

Dont notamment :

- *Yonne : Mise en place d'un marché de producteurs locaux dans un centre-bourg.*
- *Territoire de Belfort : Organisation d'ateliers cuisine durable pour les familles.*

Codes Programmes	Libellés Programmes	BP 2026 AP	BP 2026 CPI	BP 2026 AE	BP 2026 CPF
41P01	Santé BFC				7 651,62
41P02	Santé BFC		10 427,85		
41P04	Animation politique santé	150 000,00	177 688,93	350 000,00	375 216,64
41P05	Intérêts moratoires - Santé				500,00
SANTE ET ALIMENTATION		150 000,00	188 116,78	350 000,00	383 368,26

# Culture et patrimoine

33,5 M€

**En 2026, la Région Bourgogne-Franche-Comté consacre 33,5 millions d'euros à sa politique culturelle et patrimoniale. Cet investissement traduit une volonté affirmée : préserver la richesse culturelle et patrimoniale de notre territoire, soutenir la création artistique et garantir l'accès à la culture pour tous. Dans un contexte où les pratiques évoluent et où les acteurs culturels doivent faire face à de nombreux défis, la Région se positionne comme un partenaire essentiel pour maintenir une culture vivante et partagée. Cette politique s'articule autour de quatre grandes priorités : valoriser et restaurer le patrimoine, soutenir la création et la diffusion artistique, développer la lecture publique et le livre, et promouvoir l'art contemporain et le cinéma. La Région affirme ainsi son ambition : une culture vivante, accessible et un patrimoine préservé pour tous les habitants.**

## Valoriser et restaurer le patrimoine

La Bourgogne-Franche-Comté est riche d'un patrimoine exceptionnel, avec neuf sites inscrits à l'UNESCO et une multitude d'édifices historiques. La Région poursuit ses actions pour préserver ces trésors, soutenir les chantiers participatifs et favoriser la transmission des savoir-faire. Les projets concernent aussi bien des monuments majeurs que des édifices ruraux, avec un appui aux opérations de médiation pour rapprocher le public du patrimoine. Ces interventions contribuent à l'attractivité touristique et au développement économique local.

Dont notamment :

- *Nièvre : Restauration de l'église Notre-Dame de Bethléem à Clamecy.*
- *Saône-et-Loire : Travaux à la Cathédrale Vieux-Saint-Vincent de Mâcon.*
- *Yonne : Mise en valeur de l'Abbaye Saint-Germain d'Auxerre.*

## Soutenir la création et la diffusion artistique

La Région accompagne les compagnies, orchestres et artistes pour favoriser la mobilité et la coopération régionale. Elle soutient les résidences, la professionnalisation des acteurs culturels et la structuration des réseaux. En 2026, l'accent est mis sur la circulation des œuvres et la mise en valeur des artistes régionaux. Ces actions renforcent la vitalité culturelle et l'accès à la création sur tout le territoire.

Dont notamment :

- *Territoire de Belfort : Soutien à la SMAC La Poudrière pour la diffusion des musiques actuelles.*
- *Côte-d'Or : Résidences artistiques à la Maison Jacques Copeau à Pernand-Vergelesses.*
- *Jura : Programmation contemporaine à la Saline royale d'Arc-et-Senans.*

## Développer la lecture publique et le livre

Garantir l'accès à la culture passe par le soutien à la filière du livre et à la lecture publique. La Région finance des bourses d'écriture, des aides à la publication et la modernisation des librairies. Elle accompagne également des projets structurants pour la vie littéraire. Ces dispositifs favorisent la diversité culturelle et la diffusion des savoirs.

Dont notamment :

- *Nièvre : Travaux à la Cité du Mot à La Charité-sur-Loire pour accueillir des résidences d'auteurs et des événements littéraires.*
- *Doubs : Aides aux librairies indépendantes pour modernisation et informatisation.*

## Promouvoir l'art contemporain et le cinéma

La Région soutient la création artistique, la diffusion des œuvres et la modernisation des équipements culturels. Elle accompagne les FRAC, les centres d'art et les salles de cinéma indépendantes pour renforcer l'accès à la culture et la visibilité des artistes.

Dont notamment :

- *Doubs : Développement du centre d'art labellisé dix-neuf CRAC à Montbéliard.*
- *Yonne : Aide à la modernisation des salles de cinéma Art & Essai pour améliorer la qualité des projections.*
- *Côte-d'Or : Installation du FRAC dans de nouveaux locaux à Dijon pour élargir l'offre culturelle.*

## L'art contemporain : création et diffusion

La Région soutient la création artistique et la diffusion des œuvres contemporaines en accompagnant les FRAC, les centres d'art et les associations. Elle favorise la professionnalisation des artistes et la visibilité des arts visuels sur tout le territoire.

Dont notamment :

- *Doubs : Développement du centre d'art labellisé dix-neuf CRAC à Montbéliard.*
- *Côte-d'Or : Nouveaux locaux pour le FRAC à Dijon.*
- *Yonne : Expositions temporaires dans les musées labellisés Musées de France.*

## Cinéma et audiovisuel : soutien à la production et modernisation des salles

La Région accompagne la filière cinéma et audiovisuel à travers des aides à l'écriture, au développement et à la production. Elle soutient également la modernisation des salles et les cinémas itinérants pour maintenir un maillage culturel en zones rurales. En 2026, la Région réaffirme également son rôle dans l'accueil des tournages, en lien avec le bureau d'accueil intégré au Comité Régional du Tourisme, afin de valoriser les paysages et le savoir-faire local.

Dont notamment :

- *Yonne : Modernisation des salles Art & Essai pour améliorer la qualité des projections.*
- *Nièvre : Aide aux festivals de cinéma pour renforcer la diffusion.*
- *Doubs : Soutien aux cinémas itinérants en zones rurales et accompagnement des productions en tournage dans le département.*

Codes Programmes	Libellés Programmes	BP 2026 AP	BP 2026 CPI	BP 2026 AE	BP 2026 CPF
31P16	Art contemporain		55 000,00	2 010 000,00	2 087 070,24
31P02	Châteauneuf en Auxois	35 000,00	35 000,00	260 000,00	260 000,00
31P18	Restauration et valorisation du patrimoine	3 103 534,00	3 681 386,30	820 000,00	756 755,98
31P04	Livre et lecture publique	160 000,00	131 807,95	740 000,00	762 851,42
31P05	Création et formation musicale	30 000,00	24 000,00	6 293 000,00	6 373 755,00
31P06	Spectacle vivant			5 020 000,00	5 028 065,80
31P07	Cinéma	2 000 000,00	3 098 149,68	460 000,00	487 868,40
31P08	Développement culturel	1 950 000,00	911 269,80	3 195 000,00	3 171 266,48
31P10	Restauration du patrimoine		3 120 263,21		
31P12	Musées et structures ressources	4 000 000,00	1 609 782,37		63 100,00
31P13	Inventaire du patrimoine	40 000,00	40 000,00	160 000,00	231 376,68
31P14PR	Plan de relance 2020 Patrimoine		1 646 968,89		
30P01	Intérêts moratoires - Culture				100,00
30P03	Intérêts moratoires - Patrimoine				400,00
CULTURE		11 318 534,00	14 353 628,20	18 958 000,00	19 222 610,00

# Sport

9,2 M€

**En 2026, la Région Bourgogne-Franche-Comté consacre 9,2 millions d'euros à sa politique en faveur du sport. Cet investissement traduit une volonté forte : structurer l'offre sportive, soutenir la performance, garantir l'accès pour tous et faire rayonner la région grâce aux grands événements. Avec 70 ligues sportives accompagnées, 127 événements soutenus en 2025 et 227 sportifs de haut niveau aidés, la Région confirme son ambition : un sport accessible, inclusif et porteur de performance pour tous les habitants.**

## Structurer et moderniser l'offre sportive

La Région engage un nouveau cycle de contrats d'objectifs avec 70 ligues sportives régionales pour renforcer la qualité des pratiques, la formation et l'inclusion. Ces contrats intègrent la transition écologique et la féminisation des pratiques. Ils ont pour objectif de définir des engagements pour le développement du sport sur le territoire. Ils visent à **structurer et moderniser l'offre sportive**, en soutenant la formation des encadrants, la gouvernance des clubs et la qualité des pratiques. Ces contrats intègrent les **priorités régionales telles que l'égalité femmes-hommes, le développement du parasport, la promotion du sport santé et la transition écologique**. Enfin, ils permettent à la Région d'apporter un soutien financier ciblé pour la mise en œuvre des actions prévues, garantissant ainsi une pratique sportive accessible et performante pour tous.

Dont notamment :

- *Côte-d'Or : Contrat avec la Ligue de football pour développer la pratique féminine et former des éducateurs.*
- *Doubs : Soutien à la Ligue de judo pour la formation des arbitres et organisation de stages régionaux.*
- *Nièvre : Accompagnement de la Ligue de natation pour promouvoir le sport santé en zones rurales.*
- *Jura : Appui à la Ligue de ski pour structurer les clubs nordiques.*
- *Yonne : Développement du handball féminin avec la Ligue régionale.*
- *Saône-et-Loire : Formation des entraîneurs dans les clubs de basket.*
- *Territoire de Belfort : Contrat avec la Ligue de gymnastique pour renforcer la pratique jeune.*
- *Haute-Saône : Soutien à la Ligue de rugby pour la mise en place de stages éducatifs.*

## Soutenir la performance et les talents régionaux

La Région accompagne les sportifs de haut niveau et les clubs engagés dans la compétition, notamment en vue des Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver 2026. Elle finance la préparation des athlètes et la structuration des clubs.

Dont notamment :

- *Jura : Appui au Centre National de Ski Nordique à Prémanon pour les athlètes olympiques.*
- *Territoire de Belfort : Soutien aux clubs pour l'accès au haut niveau en gymnastique.*
- *Saône-et-Loire : Aide aux équipes cyclistes pour compétitions nationales.*

## Rendre le sport accessible à tous

Garantir l'accès à la pratique sportive pour tous les publics est une priorité forte de la Région. En 2026, des dispositifs ciblés permettent de lever les freins financiers et matériels, notamment pour les personnes en situation de handicap et les jeunes.

La Région prend en charge les licences handisport et sport adapté, y compris pour les accompagnants, afin de favoriser une pratique inclusive et sécurisée. Elle soutient également les associations sportives scolaires

en finançant 50 % des frais d'affiliation à l'UNSS, ce qui encourage la participation des lycéens et développe des projets adaptés à chaque établissement. Ces actions contribuent à promouvoir la mixité, l'égalité et le sport santé, en rapprochant la pratique sportive des publics éloignés.

Dont notamment :

- *Yonne : Prise en charge des licences pour les clubs handisports.*
- *Haute-Saône : Aide aux associations UNSS pour activités inclusives.*
- *Doubs : Soutien à des projets pour jeunes en situation de handicap.*

## Investir dans les équipements et faire rayonner la région

La Région modernise les infrastructures sportives et soutient les grands événements qui dynamisent le territoire. En 2026, le Tour de France masculin et féminin traversera 7 départements et 10 villes.

Dont notamment :

- *Jura : Modernisation des installations nordiques à Prémanon.*
- *Côte-d'Or : Travaux dans les gymnases pour compétitions régionales.*
- *Toute la région : Accueil du Tour de France, un record pour la Bourgogne-Franche-Comté.*

### Chiffres clés :

- ▶ *70 ligues sportives accompagnées en 2026.*
- ▶ *127 événements soutenus en 2025, objectif renforcé en 2026.*
- ▶ *227 sportifs de haut niveau aidés en 2025.*
- ▶ *Tour de France : 7 départements, 10 villes traversées.*

Codes Programmes	Libellés Programmes	BP 2026 AP	BP 2026 CPI	BP 2026 AE	BP 2026 CPF
32P02	Aménagement sportif du territoire	4 110 000,00	4 279 616,66	60 000,00	90 000,00
32P03	Soutien aux structures sportives			2 040 000,00	2 105 664,85
32P04	Aide à la structuration du mouvement sportif	150 000,00	112 900,00	1 830 000,00	1 565 692,20
32P05	Soutien à la promotion du sport			950 000,00	753 084,98
32P06	Aide à l'accès à la pratique sportive			245 000,00	227 750,00
32P07PR	Plan de relance 2020 Sports		150 000,00		
30P05	Intérêts moratoires - Sport				100,00
SPORT		4 260 000,00	4 542 516,66	5 125 000,00	4 742 292,03

# Vie associative

2,4 M€

La Région Bourgogne-Franche-Comté consacrera **2,4 millions d'euros en 2026** pour soutenir la vie associative, acteur essentiel du lien social et de l'économie régionale avec **65 000 associations** et **76 000 salariés**.

## Professionnaliser et consolider l'emploi associatif

La Région poursuit son programme d'aide à l'emploi associatif pour créer et pérenniser des emplois durables et qualifiés. Le programme repose sur deux volets complémentaires :

- Le volet 1, à vocation généraliste, s'adresse à toutes les associations, indépendamment de leur taille ou secteur d'activité. Il permet d'accompagner la création ou la pérennisation d'un emploi via une aide forfaitaire de 7 000 €, versée après validation du poste.
- Le volet 2, plus ciblé, soutient les emplois dits « structurants », intégrant une forte dimension d'expertise. Ces postes doivent répondre à plusieurs critères : création nette d'emploi, accompagnement préalable, et adossement à un projet structurant dans l'écosystème associatif. Une subvention de 22 000 € est prévue (ou 17 600 € pour un temps partiel à 80 % minimum).

## Renforcer l'accompagnement et la formation des associations

La Région soutiendra les **Dispositifs Locaux d'Accompagnement (DLA)** et le réseau **Guid'Asso**, qui offrent diagnostic et conseil pour consolider le modèle économique des associations.

- Formations pour bénévoles et dirigeants, notamment dans les zones rurales ou pour favoriser l'engagement des jeunes.
- Actions transversales pour mutualiser les compétences et accompagner la transition écologique et solidaire.

## Soutenir les têtes de réseaux et la coopération territoriale

La Région Bourgogne-Franche-Comté joue un rôle central dans le dynamisme du tissu associatif en finançant et accompagnant les têtes de réseaux, véritables chevilles ouvrières de la coordination territoriale. Ces structures fédèrent des milliers d'associations et assurent la mise en synergie des acteurs locaux. En 2026, la Région renforce son appui financier et stratégique à ces réseaux pour :

- Déployer le réseau Guid'Asso à l'échelle régionale, en partenariat avec le Mouvement associatif, afin d'offrir un accompagnement de proximité à toutes les associations.
- Soutenir la coordination et l'animation territoriale menée par le Comité Régional des Associations de Jeunesse et d'Éducation Populaire (CRAJEP), qui regroupe 15 unions et fédérations représentant plus de 7 000 associations.
- Financer des projets structurants favorisant la coopération entre associations de jeunesse, sport, culture et solidarité.

## Promouvoir l'égalité, la citoyenneté et la laïcité

La Région reconduira l'aide aux projets « égalité / citoyenneté » pour lutter contre les discriminations, promouvoir le civisme et défendre la laïcité.

- Soutien à des initiatives éducatives et des actions de sensibilisation pour améliorer le vivre ensemble.

# Jeunesse

1,2 M€

**En 2026, la Région Bourgogne-Franche-Comté consacrera 1,2 M€ à la politique jeunesse pour renforcer l'information, l'accompagnement et l'engagement citoyen des jeunes. Cette enveloppe s'inscrit dans le Plan Ambition Régional Jeunesse et repose sur des actions phares. En investissant pour la jeunesse, la Région réaffirme sa volonté de favoriser l'autonomie, l'engagement et l'égalité des chances pour tous les jeunes.**

## Accompagner le réseau d'information jeunesse

La Région confortera son soutien au Centre Régional d'Information Jeunesse (CRIJ) et à son réseau de 50 points Info Jeunes. Ces structures interviennent dans tous les domaines de la vie quotidienne des jeunes : emploi, logement, santé, mobilité, culture.

- La « Carte Avantages Jeunes », qui bénéficie chaque année à près de 90 000 jeunes, avec des réductions pour l'accès à la culture et aux loisirs.
- Le CRIJ anime également le site [jeunes-bfc.fr](http://jeunes-bfc.fr), le magazine TOPO et le service Jobs.

## Promouvoir l'engagement citoyen par le service civique

La Région poursuivra son dispositif régional d'appui au service civique, en cofinançant des programmes thématiques (culture, environnement, inclusion) déployés sur des territoires ou auprès de publics prioritaires (décrocheurs scolaires, jeunes en situation de handicap).

*Notamment : le programme « Cinéma et citoyenneté » porté par Unis-Cité, ou « HandiCiviq » animé par l'Union Française des Centres de Vacances et de Loisirs (UFCV) pour favoriser l'inclusion des jeunes en situation de handicap.*

## Soutenir les projets portés par les jeunes

L'aide régionale aux projets jeunesse encourage les initiatives conçues et réalisées par des jeunes, dans des thématiques variées : formation, emploi, numérique, santé, mobilité, échanges internationaux, pratiques culturelles et sportives.

## Dialogue structuré pour la jeunesse : renforcer la participation citoyenne

La démarche « Ma Région pour demain » permet aux jeunes de contribuer à la construction des politiques publiques. En 2026, le cycle portera sur la culture, avec des rencontres organisées dans les huit départements.

*Exemple : ateliers participatifs pour proposer des solutions sur l'accès à la culture en zones rurales. Les cycles précédents ont mobilisé 670 jeunes autour des thèmes de la préservation des ressources naturelles et des mobilités.*

Codes Programmes	Libellés Programmes	BP 2026 AP	BP 2026 CPI	BP 2026 AE	BP 2026 CPF
33P01	Jeunesse			863 000,00	1 091 636,75
34P03	Services civiques			175 000,00	178 069,88
30P04	Intérêts moratoires - Jeunesse				3 400,00
	JEUNESSE			1 038 000,00	1 273 106,63

## Action européenne et internationale

80,6 M€

**En 2026, la Région Bourgogne-Franche-Comté consacrera 80,6 millions d'euros à sa politique européenne et internationale. Cette enveloppe traduit une ambition forte : ouvrir le territoire à l'international, renforcer la solidarité et mobiliser les fonds européens pour accompagner les transitions économiques, sociales et environnementales.**

### Action européenne et internationale : renforcer les coopérations et la solidarité

→ La Région poursuivra ses partenariats stratégiques et développera de nouvelles coopérations :

- Soutien à l'Ukraine : mise en œuvre de l'accord signé avec l'Oblast de Vinnytsia pour accompagner son ancrage dans les valeurs européennes (liberté, démocratie, État de droit) et ouvrir des opportunités dans les domaines de l'économie, de la santé et de l'enseignement supérieur.
- Partenariat avec la Rhénanie-Palatinat : échanges renforcés autour de la transition énergétique et du dialogue avec la jeunesse.
- Coopération quadripartite : projets communs avec l'Allemagne, la Pologne et la République tchèque.
- Plan d'action avec l'Afrique du Sud : adaptation aux changements climatiques dans le domaine agricole.
- Espace alpin et Arc jurassien : initiatives sur la jeunesse, la gestion de l'eau et l'économie circulaire, avec des forums transfrontaliers et des projets locaux financés par le Fonds de soutien aux petits projets (FPPT).

→ La Région soutiendra également :

- Les projets de solidarité internationale portés par les acteurs locaux (eau, assainissement, éducation à la citoyenneté).
- L'ouverture des jeunes à l'international via le dispositif « Jeunes citoyens du monde ».

### Autorité de gestion des fonds européens : mobiliser les financements pour les territoires

**En tant qu'autorité de gestion, la Région assurera la mise en œuvre des programmations FEDER, FSE+ et Interreg France-Suisse 2021-2027, représentant un volume global de 423,5 M€.**

En 2026, les crédits permettront :

- La montée en puissance des paiements et des projets dans des domaines clés : transition énergétique, biodiversité, numérique, formation, tourisme, culture.
- La préparation de la future programmation européenne pour garantir des conditions favorables à la Bourgogne-Franche-Comté.

*Exemple : financement d'infrastructures numériques en zones rurales ou de projets de mobilité douce dans le cadre de la stratégie alpine (SUERA).*

## **Animation et communication des fonds européens : simplifier et informer**

La Région renforcera la communication et l'accompagnement des porteurs de projets :

- Organisation des comités de suivi des FESI.
- Mise en place d'outils simplifiés pour faciliter les paiements (options de coûts simplifiés, vérifications ciblées).
- Ateliers d'information pour les collectivités et associations afin de maximiser l'accès aux financements européens.

## **Projets européens et rayonnement international : promouvoir le territoire**

La Région poursuivra ses actions de promotion à Bruxelles et son implication dans la Stratégie de l'Union européenne pour la Région Alpine (SUERA).

*Exemple : animation du projet Interreg « Support EUSALP » pour développer des solutions en matière de mobilité et d'économie circulaire.*

**En 2026, budget de 80,6 M€ sera dédié à l'action européenne et internationale, afin de soutenir la coopération internationale, la solidarité et la valorisation des fonds européens. L'objectif est d'offrir de nouvelles opportunités économiques, culturelles et éducatives aux acteurs du territoire, tout en affirmant les valeurs de démocratie et de solidarité. Au-delà des enjeux économiques et environnementaux, la Région place la lutte contre les inégalités et la promotion de la paix au cœur de son action. Elle s'engage à renforcer la solidarité internationale, à soutenir les projets humanitaires et à développer l'éducation à la citoyenneté mondiale pour former des citoyens ouverts et responsables. Dans un contexte marqué par des crises globales, la Bourgogne-Franche-Comté entend jouer un rôle actif pour construire un avenir fondé sur la coopération, la justice sociale et la durabilité.**

## **Coopération et rayonnement international**

La Bourgogne-Franche-Comté considère la coopération internationale comme un pilier stratégique pour son développement. Dans un monde interconnecté, les échanges entre territoires permettent de partager des savoir-faire, d'innover ensemble et de répondre aux grands défis globaux : transition énergétique, changement climatique, mobilité durable, mais aussi solidarité et paix. En 2026, la Région entend consolider ses partenariats historiques et en créer de nouveaux, afin de renforcer son rayonnement et d'offrir des opportunités concrètes aux acteurs économiques, académiques et associatifs du territoire.

- ➔ Soutien à l'Ukraine : poursuite de l'accord de coopération avec Vinnytsia pour des projets en santé, enseignement supérieur et économie.
- ➔ Partenariat avec la Rhénanie-Palatinat : échanges renforcés autour de la transition énergétique et du dialogue avec la jeunesse.
- ➔ Plan d'action avec l'Afrique du Sud : mise en œuvre de solutions d'adaptation au changement climatique en agriculture.
- ➔ Coopérations quadripartites avec l'Allemagne, la Pologne et la République tchèque sur l'économie circulaire et la gestion durable des ressources.

## **Solidarité internationale et citoyenneté mondiale**

La Bourgogne-Franche-Comté place la solidarité et l'éducation à la citoyenneté au cœur de son action internationale. L'objectif est de permettre aux habitants, et en particulier aux jeunes, de s'engager dans des projets qui favorisent la compréhension mutuelle et la lutte contre les inégalités.

- ➔ Financement de projets Solidarité internationale - eau et assainissement pour améliorer l'accès à l'eau potable.
- ➔ Actions Jeunes citoyens du monde pour permettre aux jeunes de vivre des expériences à l'international.

## **Coopération transfrontalière et région alpine**

Située au cœur de l'Europe, la Bourgogne-Franche-Comté bénéficie d'une position stratégique qui lui permet de jouer un rôle clé dans les échanges transfrontaliers. En 2026, la Région renforcera ses liens avec ses voisins européens pour développer des projets communs dans des domaines essentiels tels que la mobilité, la gestion de l'eau et l'économie circulaire.

- ➔ Animation de la stratégie de coopération franco-suisse dans l'Arc jurassien avec forums et ateliers.
- ➔ Participation active à la Stratégie de l'Union européenne pour la Région Alpine (SUERA)

## **Coopération dans l'Arc jurassien**

L'Arc jurassien franco-suisse constitue une zone stratégique pour la Bourgogne-Franche-Comté. Cette coopération transfrontalière permet de renforcer les liens économiques, sociaux et culturels entre les territoires, tout en favorisant des projets communs dans des domaines clés tels que la mobilité, la gestion de l'eau et le développement durable. En 2026, la Région poursuivra la coordination et la concertation avec les cantons suisses partenaires (Berne, Vaud, Neuchâtel et Jura) afin d'accentuer la connaissance des facteurs clés de cette zone d'échanges et d'encourager les initiatives locales.

- ➔ Organisation de forums des acteurs et d'ateliers territoriaux pour favoriser le dialogue et la coconstruction.
- ➔ Observatoire de l'Arc jurassien pour mieux comprendre les dynamiques transfrontalières.
- ➔ Mobilisation du fonds de soutien aux petits projets transfrontaliers (FPPT) pour encourager les initiatives locales.

## **Gestion et valorisation des fonds européens**

Les fonds européens sont un moteur puissant pour le développement régional. En tant qu'autorité de gestion, la Bourgogne-Franche-Comté s'engage à optimiser leur utilisation pour soutenir des projets innovants et structurants.

Les fonds européens constituent un levier essentiel pour le développement de la Bourgogne-Franche-Comté. Ces programmes permettront de mettre en œuvre les nouvelles programmations européennes FSE, FEDER et Interreg France-Suisse 2021-2027. Ces financements contribuent à la mise en œuvre des politiques publiques régionales : économie, tourisme, attractivité, formation, apprentissage, enseignement supérieur et recherche, transition énergétique, biodiversité, numérique, mobilités, infrastructures, aménagement du territoire et culture.

Ces nouvelles programmations ont été votées en globalité en autorisations de programme et autorisations d'engagement en 2022, pour un volume total de 423,5 M€ répartis ainsi :

- *FEDER : 273,89 M€ en investissement et 64,49 M€ en fonctionnement ;*
- *IFS : 36,33 M€ en investissement et 28,87 M€ en fonctionnement ;*
- *FSE : 20 M€ en fonctionnement.*

<b>Codes Programmes</b>	<b>Libellés Programmes</b>	<b>BP 2026 AP</b>	<b>BP 2026 CPI</b>	<b>BP 2026 AE</b>	<b>BP 2026 CPF</b>
04P02	Assistance, communication, animation Fonds européens			370 000,00	658 500,00
04P01	Europe et international	220 000,00	211 185,00	1 297 000,00	1 261 451,00
04P06	Projets européens			110 000,00	115 500,00
04P07	Intérêts moratoires - Europe et international				1 500,00
05P05EPG	FSE 2021-2027				5 600 000,00
05P06EPG	FEDER 2021-2027		55 575 115,00		9 807 373,00
05P07EPG	IFS 2021-2027		4 073 785,00		3 333 097,00
<b>ACTION EUROPEENNE ET INTERNATIONALE</b>		<b>220 000,00</b>	<b>59 860 085,00</b>	<b>1 777 000,00</b>	<b>20 777 421,00</b>



**RÉGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTE**

**Ma Région** | avancer, partager

[CONTACTSPRESSE.comte.fr](http://CONTACTSPRESSE.comte.fr)    

RÉGION BFC